

Insee Conjoncture

Grand Est



N° 8

Mai 2017

Le bilan économique régional 2016

Les différentes analyses de ce bilan économique 2016 ont été rédigées par l'Insee ainsi que par les partenaires suivants : Banque de France, Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi (Direccte), Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt (Draaf) et Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (Dreal). Nous les remercions vivement pour leur précieuse collaboration au service de l'information du public.

Avertissement

La rédaction de ce bilan économique s'échelonne de mars à mai 2017. Les données analysées sont celles disponibles à la date de rédaction des différents articles. Certaines ont pu légèrement évoluer depuis.

Signes conventionnels utilisés

... Résultat non disponible

/// Absence de résultat due à la nature des choses

e Estimation

p Résultat provisoire

r Résultat révisé par rapport à l'édition précédente

n.s résultat non significatif

€ euro

M Million

Md Milliard

Sommaire

Synthèse régionale	4
Première progression de l'emploi régional depuis 2010	
Contexte national	5
L'économie française accélère à peine en 2016	
Emploi salarié	7
L'emploi redémarre, mais la région reste à la traîne	
Chômage	10
Fragile repli du chômage	
Politique de l'emploi	13
46 600 bénéficiaires d'un emploi aidé	
Démographie d'entreprises	16
Davantage d'entreprises individuelles et de sociétés, mais toujours moins de nouveaux micro-entrepreneurs	
Commerce extérieur	19
Le solde commercial atteint 4,7 milliards d'euros	
Allemagne-Belgique-Luxembourg-Suisse	22
Croissance renforcée au Luxembourg et en Allemagne, moins dynamique en Belgique et en Suisse	
Agriculture	24
Une production céréalière en forte baisse	
Viticulture	27
Marché français et exportations en recul	
Industrie	30
Stabilité en 2016, croissance attendue en 2017	
BTP	33
Amélioration en 2016, accélération plus nette attendue en 2017	
Construction	35
La construction reste peu dynamique mais le nombre de permis autorisés et de réservations d'appartements neufs ouvre des perspectives favorables	
Tourisme	38
Une année touristique au beau fixe, sauf pour les campings	
Transport	41
Succès du trafic aérien low cost, recul conjoncturel du fret fluvial	

Synthèse régionale

Première progression de l'emploi régional depuis 2010

Jean-Pierre Courson, Insee

En 2016, l'emploi salarié des secteurs principalement marchands du Grand Est progresse pour la première fois depuis 2010 : + 0,7 % après - 0,2 %. La région reste cependant une des moins dynamiques avec la Normandie et la Bourgogne-Franche-Comté (+ 0,3 % et + 0,5 %, pour + 1,2 % en métropole). Concentrée au quatrième trimestre après trois trimestres de stagnation, cette hausse s'appuie sur le secteur tertiaire marchand dans lequel l'emploi augmente de 1,8 % et de 1,3 % hors intérim. Les secteurs de l'industrie et de la construction continuent d'éprouver des difficultés, comme au niveau national. À l'exception des Ardennes, la hausse de l'emploi salarié concerne tous les départements de la région.

La croissance du produit intérieur brut français demeure aussi modeste qu'en 2015 (1,1 % après 1,2 %) sans permettre une amélioration sensible du marché du travail. Le repli du chômage se limite à 0,3 point, à 9,8 % de la population active en fin d'année (9,7 % en métropole). Il recule dans tous les départements, sauf dans l'Aube où il atteint 12,8 %, le taux le plus élevé à l'opposé du Bas-Rhin (8,6 %). Le scénario de l'année précédente se répète : le chômage des jeunes continue de reculer et celui des seniors est en hausse. Le chômage de longue durée diminue, mais le chômage de très longue durée augmente. Les offres d'emplois sont en hausse, un peu plus souvent qualifiées et durables. Les politiques de l'emploi sont intervenues en faveur d'un effectif équivalent à celui de l'année précédente, à hauteur d'un dixième des demandeurs.

L'environnement reste favorable, la croissance s'est encore renforcée au Luxembourg et en Allemagne (+ 4,2 % et + 1,9 %). Le Bade-Wurtemberg fait mieux que sa moyenne nationale mais la Rhénanie-Palatinat un peu moins bien, tandis que la Sarre enregistre une croissance nulle. Elle est restée modérée en Belgique comme en France, de même qu'en Wallonie. La croissance suisse s'est redressée à un niveau tout juste supérieur (+ 1,3 %).

Avec des échanges extérieurs de 115 milliards d'euros, la région, juste derrière l'Île-de-France, contribue pour 12,2 % à l'ensemble des échanges français. Rapportée au nombre d'habitants, cette contribution est toujours la première devant la Normandie et la région capitale. Le Grand Est conserve au total son deuxième rang pour les exportations et se place au quatrième pour les importations.

Les industriels du Grand Est ont enregistré une stabilité de leur chiffre d'affaires en 2016, en partie par une baisse des ventes à l'étranger. L'emploi et l'investissement sont en conséquence restés peu dynamiques. Ce dernier fait l'objet de prévisions plus optimistes pour l'année suivante, mais sans effet sur l'emploi.

Après une année difficile, le BTP a enregistré un très léger début de reprise à compter du printemps, avec des effectifs restant liés à l'intérim et des investissements en berne faute de visibilité. Les chefs d'entreprises envisagent une accélération de la production dans les travaux publics. La construction de logements est restée stable, elle est pourtant en progression de 12 % au niveau national. Le nombre de permis de construire et la commercialisation d'appartements neufs sont cependant très bien orientés, le Grand Est est une des régions les plus dynamiques sur ce dernier point.

La création d'entreprises progresse dans sept départements sur dix et les formes classiques d'entreprises continuent d'être plus attractives que le régime de micro-entrepreneur. Ce dernier ne représente plus que 37 % des créations, 20 points de moins qu'en 2009. Une entreprise sur dix emploie des salariés à sa création. Les défaillances sont en recul.

Le trafic passagers dans les aéroports de la région progresse de 2 %, toujours orienté vers les lignes low cost dont l'activité progresse de 12 % en un an et a doublé en cinq ans. Elles passent à 90 % par l'EuroAirport (Bâle-Mulhouse-Fribourg). Le fret fluvial recule de 3 % seulement, malgré une baisse d'un quart du volume des produits céréaliers. Les

immatriculations de véhicules neufs progressent de 6 %, avec une part des motorisations essence passée de 26 % à 45 % en cinq ans.

Les établissements d'hébergement touristique du Grand Est ont enregistré 400 000 nuitées supplémentaires, à près de 20 millions au total. Seuls les campings ont été pénalisés par un début d'été pluvieux. L'attrait de la clientèle pour les hébergements confortables se confirme, mais la région est un peu en retrait sur ce segment. Étrangers comme Français sont venus plus nombreux.

La récolte de céréales s'est avérée très mauvaise dans le Grand Est, comme au niveau national, mais tout au contraire du niveau mondial. Des conditions climatiques très défavorables ont entraîné des pertes de rendements de plus de vingt quintaux à l'hectare et une baisse de qualité des grains. Les récoltes d'automne ont souffert des maladies mais les dégâts ont été moins importants que prévu. La production laitière et les prix du lait diminuent. Le marché est morose pour les éleveurs bovins : les volumes d'abattages et les cotations sont en repli. En revanche, si la production porcine recule, les cours du porc charcutier remontent.

En Champagne, le rendement de la vendange baisse pour la deuxième année consécutive et la production de raisin est l'une des plus faibles depuis les dix dernières années. Cependant, l'état sanitaire des raisins ne pose pas de difficulté. Les quantités récoltées et la partie débloquée de la réserve permettent de produire un volume de 268 millions de bouteilles. Les expéditions se réduisent, avec un repli plus marqué pour le marché national. Le Champagne réalise un chiffre d'affaires de 4,7 milliards d'euros. En Alsace, la récolte est en forte hausse après trois années difficiles. Ces volumes supplémentaires ne permettent pas de reconstituer les stocks pour tous les types de vins, l'effort porte sur le Crémant. Les petites récoltes précédentes entraînent une baisse de disponibilité des vins d'Alsace toutes AOC, notamment à l'exportation. ■

Contexte national

L'économie française accélère à peine en 2016

Clément Bortoli, Division Synthèse conjoncturelle, Insee

La reprise se confirme dans la zone euro

En 2016, l'activité mondiale augmente à un rythme presque identique à celui des années précédentes : + 3,0 % après + 3,1 % en 2015 et + 3,4 % en 2014. L'activité reprend quelques couleurs dans les pays émergents après un fort ralentissement l'année passée : la croissance économique chinoise se stabilise, après cinq années de diminution, et l'activité se contracte moins fortement qu'en 2015 chez les grands exportateurs de matières premières que sont le Brésil et la Russie. Dans les économies avancées, l'activité ralentit (+ 1,7 % après + 2,0 % en 2015) essentiellement du fait des États-Unis (+ 1,6 % après + 2,6 %) où la demande des entreprises s'infléchit nettement, notamment dans le secteur minier. La croissance britannique reste allante, un peu moins toutefois que l'année précédente (+ 1,8 % après + 2,2 %). Dans la zone euro, la reprise se confirme : + 1,6 % après + 1,5 %. Plusieurs facteurs externes favorisent l'activité européenne. D'une part, la baisse des cours du pétrole et des autres matières premières, entamée en 2015, se prolonge en 2016, ce qui soutient le pouvoir d'achat des ménages, et donc leur consommation. D'autre part, la politique monétaire de la Banque centrale européenne (BCE) reste accommodante en maintenant les taux d'intérêt à un niveau faible et en soutenant la reprise du crédit aux entreprises, ce qui favorise leur investissement. Les disparités de croissance demeurent : elle est

plus soutenue en Espagne et en Allemagne qu'en France et en Italie. Au total, le commerce mondial ralentit en 2016, à + 1,5 %, soit sa plus faible croissance depuis 2009, essentiellement du fait de l'atonie persistante des importations émergentes et du ralentissement américain.

L'économie française accélère à peine en 2016

Dans le mouvement européen, la croissance française s'élève légèrement : le PIB progresse de 1,2 % en volume, après + 1,1 % en 2015. Il s'agit de la plus forte croissance depuis 2011.

La demande intérieure hors stocks accélère nettement (contribution de + 2,1 points à la croissance du PIB en 2016 contre + 1,3 point en 2015), portée par les ménages : leur consommation gagne en dynamisme (+ 2,3 % après + 1,4 %), dans le sillage de leur pouvoir d'achat, et leur investissement rebondit après plusieurs années de repli (+ 2,4 % après - 2,1 %). Du côté de la demande publique, la consommation des administrations accélère légèrement (+ 1,3 % après + 1,1 %) tandis que leur investissement cesse quasiment de diminuer (- 0,1 % après - 3,0 %). Enfin, l'investissement des entreprises non financières accélère un peu plus encore (+ 3,6 % après + 3,1 %).

En revanche, le comportement de stockage des entreprises se retourne (contribuant pour

- 0,2 point à la croissance annuelle, après + 0,3 point en 2015) et le commerce extérieur pèse davantage sur la croissance qu'en 2015 (- 0,8 point contre - 0,5 point) : en effet, les exportations ralentissent fortement alors que les importations gardent un rythme soutenu.

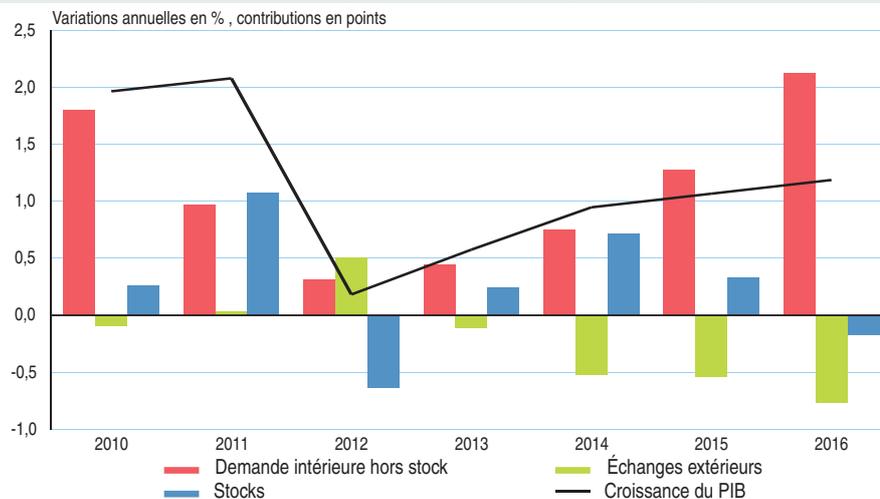
L'emploi total accélère

L'emploi total accélère : + 215 000 sur un an fin 2016, après + 121 000 un an auparavant. Il est porté par l'emploi salarié marchand non agricole (+ 193 000 après + 99 000) qui bénéficie de la légère accélération de l'activité marchande et des dispositifs de baisse du coût du travail qui enrichissent la croissance en emploi. Ainsi, le taux de chômage en France entière continue de baisser modérément, passant de 10,2 % fin 2015 à 10,0 % fin 2016.

Le pouvoir d'achat des ménages accélère nettement

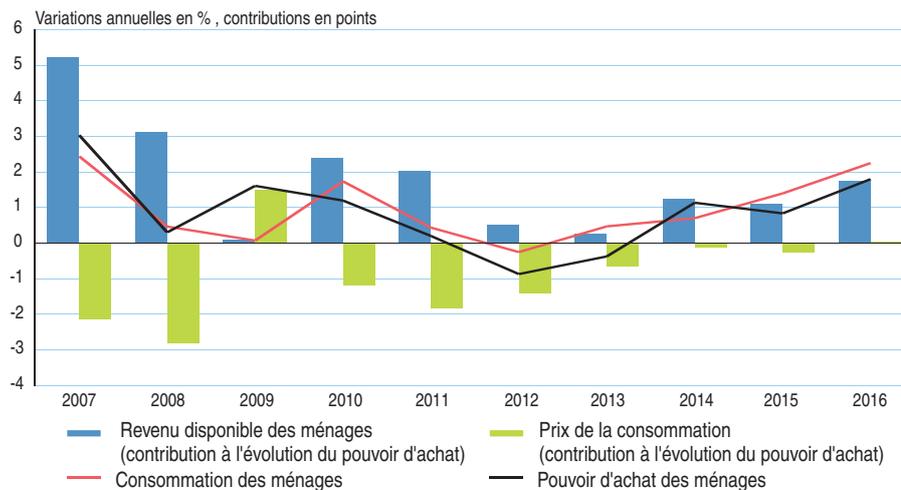
En moyenne annuelle, les prix de la consommation se replient légèrement en 2016 (- 0,1 % après + 0,3 %), tandis que le revenu disponible des ménages accélère (+ 1,7 % après + 1,1 %). Ainsi, le pouvoir d'achat des ménages gagne de la vigueur (+ 1,8 % après + 0,8 %), retrouvant une croissance inédite depuis 2007. ■

1 Le dynamisme de la demande intérieure est quasiment compensé par le commerce extérieur et le comportement de stockage des entreprises



Source : Insee, comptes nationaux, base 2010.

2 Le gain de pouvoir d'achat a permis aux ménages de consommer davantage



Source : Insee, comptes nationaux, base 2010.

Emploi salarié

L'emploi redémarre, mais la région reste à la traîne

En 2016, l'emploi salarié régional progresse pour la première fois depuis 2010 (+ 0,7 %, soit près de 8 300 créations nettes d'emplois), notamment grâce à un bon quatrième trimestre. Le Grand Est fait toutefois partie des régions les moins dynamiques avec la Normandie et la Bourgogne-Franche-Comté. La forte croissance de l'intérim l'année précédente se poursuit. Hors intérim, le rythme des créations d'emplois dans le secteur tertiaire marchand s'accélère. Dans l'industrie et la construction, la situation continue de se dégrader. L'emploi salarié augmente dans tous les départements, à l'exception des Ardennes.

Vincent Greiner, Insee

En 2016, le bilan de l'emploi salarié des secteurs principalement marchands s'améliore dans le Grand Est après plusieurs années de déclin. L'emploi salarié progresse ainsi de 0,7 % après une baisse de 0,2 % l'année précédente. La région gagne près de 8 300 salariés, amenant leur nombre à 1 202 700. L'emploi augmente cependant moins rapidement qu'en France métropolitaine (+ 1,2 %), la région occupant le bas de classement avec la Normandie et la Bourgogne-Franche-Comté (+ 0,3 % et + 0,5 %). La hausse d'emploi est principalement marquée au dernier trimestre 2016 (+ 0,6 %) après trois trimestres de stagnation (+ 0,1 %). Elle est soutenue par le secteur tertiaire marchand (+ 1,8 %, soit 13 900 créations nettes) qui augmente sans prendre en compte le dynamisme de l'intérim. Les secteurs de l'industrie et de la construction continuent d'éprouver des difficultés, comme au niveau national.

La hausse de l'emploi salarié est généralisée à l'ensemble des départements du Grand Est sauf dans les Ardennes où l'emploi recule de 0,4 %. Dans la Meuse et la Marne, il se redresse nettement (+ 1,6 %), après une baisse l'année précédente. Il progresse également de manière soutenue dans le Bas-Rhin, qui regroupe un quart des emplois salariés de la région (+ 1,3 % soit 3 900 créations nettes).

Accélération des créations dans le tertiaire marchand

Le tertiaire marchand comprend 779 100 emplois salariés soit 65 % de l'ensemble. En 2016, le rythme des créations s'accélère,

avec une augmentation de 1,8 % après 1,0 % en 2015, se rapprochant de la tendance nationale (+ 1,9 %). Si la bonne tenue de l'intérim participe à cette hausse, l'ensemble des autres secteurs progresse également. Ainsi, hors intérim, le nombre d'emplois du tertiaire marchand croît de 1,3 % (soit 9 300 créations nettes) après 0,4 %, encore une fois proche du niveau national (+ 1,4 %).

L'emploi tertiaire hors intérim prospère dans tous les départements excepté l'Aube où il fléchit de 0,3 %. Ceux qui concentrent le plus d'emplois du tertiaire sont également ceux qui progressent le plus. Ainsi, des hausses supérieures à 1,4 % sont enregistrées dans le Bas-Rhin, le Haut-Rhin, la Marne, en Moselle et en Meurthe-et-Moselle.

Dans le commerce, principale composante du secteur tertiaire marchand, l'emploi se redresse après plusieurs années de difficultés (+ 0,3 %) et concentre ainsi 245 500 salariés. L'amélioration reste moins importante qu'en France métropolitaine (+ 0,7 %). La situation est disparate sur le territoire ; ainsi, l'emploi croît dans six départements, dont la Meurthe-et-Moselle, la Haute-Marne et le Bas-Rhin (+ 1,1 %, + 0,7 % et + 0,6 %). L'Aube, la Meuse et le Haut-Rhin sont marqués par les plus fortes diminutions (- 0,6 %, - 0,6 % et - 0,4 %). La contraction des emplois du Haut-Rhin est toutefois à relativiser car elle cache une réorganisation importante d'emplois de ce secteur vers celui du transport et de l'entreposage, suite à la création d'une filiale logistique pour les magasins U.

Le plus fort dynamisme du tertiaire marchand hors intérim est enregistré dans le secteur de l'hébergement et de la restauration qui gagne cette année 2 600 salariés (+ 3,7 %). Ce dernier présente une croissance plus forte qu'en France métropolitaine (+ 2,1 %). L'implantation sur le territoire de plusieurs établissements sous l'enseigne Burger King participe à la bonne santé du secteur.

L'emploi s'affirme dans les services aux ménages avec une hausse de 3,2 % après 1,5 %, supérieure à la tendance nationale (+ 1,9 %). Deuxième composante du tertiaire marchand, les services aux entreprises restent également bien orientés (+ 1,5 % après + 1,6 %). Le développement du secteur est toutefois moins soutenu qu'au niveau national (+ 2,1 %).

Les secteurs des transports et des services financiers, en baisse l'année précédente, redémarrent (respectivement + 0,7 % et + 0,9 %). L'évolution est similaire à la tendance nationale.

Progression de l'intérim au quatrième trimestre

L'emploi intérimaire se maintient à un haut niveau avec une croissance de 8,6 % (soit 4 600 créations nettes) après 10,9 % l'année précédente. Bien que très forte, l'évolution est toutefois plus faible qu'en France métropolitaine (+ 12,0 %). Au cours de l'année, le premier semestre a été marqué par une dégradation des emplois (- 2,9 %) avant un retournement au troisième trimestre (+ 2,4 %). C'est toutefois au quatrième

trimestre que l'emploi intérimaire rebondit, avec un gain de 9,2 %, soit la plus forte hausse depuis 2009. La région regroupe ainsi 58 300 intérimaires fin 2016.

Parmi les départements, l'intérim perd du terrain uniquement dans le Haut-Rhin (- 5,2 %). Cette baisse fait néanmoins suite à une très forte expansion en 2015 (+ 21,6 %). Si les hausses relatives les plus remarquables sont situées dans l'Aube et la Meuse (+ 23,8 % et + 23,3 %), les plus fortes contributions en valeur absolue sont constatées dans le Bas-Rhin et dans la Marne. Ainsi, le Bas-Rhin gagne 1 200 emplois intérimaires (soit + 8,6 %) et la Marne 1 100 (soit + 19,1 %).

L'emploi industriel reste mal orienté

Fin 2016, l'industrie emploie 319 000 personnes dans le Grand Est, soit 26,5 % de l'emploi salarié des secteurs principalement marchands. Le secteur continue de perdre du terrain, mais reste davantage présent dans la région qu'en France métropolitaine (19,2 %). Il recule de 1,1 %, soit une perte de 3 400

salariés, une baisse légèrement plus accentuée qu'au niveau national (- 0,8 %). L'érosion de l'emploi est constatée dans l'ensemble des secteurs industriels.

Dans la fabrication de matériels de transport, l'emploi décline de 2,5 % (soit 720 suppressions nettes) contre 1,1 % pour la France métropolitaine. Avec un nouveau plan de départs chez Peugeot Citroën Automobile, l'entreprise contribue à elle seule à la destruction de plusieurs centaines d'emplois salariés dans la région. Les pertes dans le secteur des biens d'équipement sont moins importantes cette année (- 1,7 % après - 2,7 %), pendant que la situation se dégrade dans le secteur de l'énergie, l'eau et la gestion des déchets (-1,5 % après -0,2 %). L'agroalimentaire résiste le mieux (- 0,4 % soit 230 pertes d'emplois). Les autres branches de l'industrie, qui regroupent 48,6 % des emplois industriels de la région, perdent 1 100 salariés (- 0,7 %), après un déficit plus important l'année précédente (- 2,4 %).

L'emploi industriel se relève dans la Meuse et le Bas-Rhin (+ 0,9 % et + 0,4 %). Tous les

autres départements affichent un recul de l'emploi proche ou supérieur à 1 %, la contraction la plus importante se situant en Haute-Marne (- 2,6 %).

Baisse ininterrompue dans la construction

Dans la construction, les emplois continuent leur érosion commencée en 2009. Ainsi, en 2016, 2 200 emplois ont été supprimés, soit une diminution de 2,1 %. La construction dans le Grand Est reste davantage touchée qu'au niveau national (- 0,8 %). Les emplois déclinent dans l'ensemble des départements. Le Haut-Rhin, la Marne et le Bas-Rhin résistent mieux (- 0,3 %, - 0,9 % et - 1,1 %). À l'inverse, de fortes contractions sont observées dans les Ardennes et la Haute-Marne (- 4,7 % et - 3,9 %). Avec respectivement 650 et 430 pertes d'emplois, la Moselle et la Meurthe-et-Moselle sont les départements qui contribuent le plus en effectifs à la dégradation du secteur. ■

1 Emploi salarié des secteurs principalement marchands

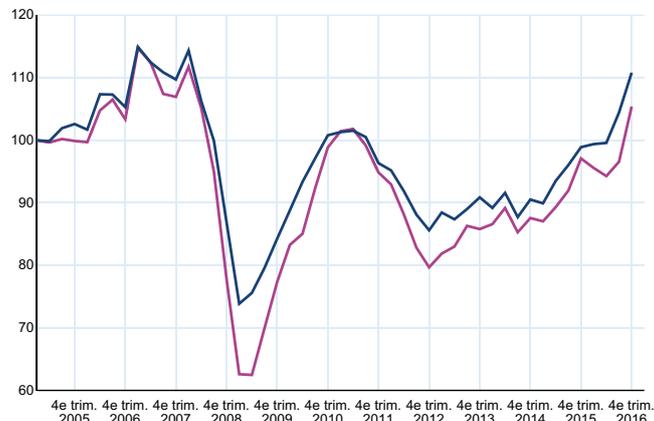
en %

Secteur d'activité NAF rév. 2, 2008	2016 T4 (en milliers)	Glissement annuel		Glissement annuel moyen 2015/2010 (1)	
	Grand Est	Grand Est	France métropolitaine	Grand Est	France métropolitaine
Industrie	319,0	-1,1	-0,8	-1,7	-0,9
Industrie agro-alimentaire	54,1	-0,4	0,7	-0,7	-0,1
Énergie, eau, déchets, cokéfaction et raffinage	32,9	-1,5	-1,6	0,2	0,3
Biens d'équipement	48,3	-1,7	-2,0	-1,1	-1,2
Matériels de transport	28,7	-2,5	-1,1	-3,5	-0,7
Autres branches industrielles	155,0	-0,7	-0,7	-2,3	-1,5
Construction	104,6	-2,1	-0,8	-2,5	-1,9
Tertiaire marchand	779,1	1,8	2,0	-0,2	0,6
Commerce	245,5	0,3	0,7	-0,5	0,2
Transports	99,7	0,7	0,8	-1,0	-0,1
Hébergement - restauration	72,3	3,7	2,1	0,6	1,2
Information - communication	25,4	2,0	3,1	-0,1	0,6
Services financiers	50,4	0,9	1,0	-0,0	0,6
Services immobiliers	14,1	1,1	0,7	-0,6	-0,1
Services aux entreprises	152,9	1,5	2,1	0,4	1,5
Services aux ménages	60,5	3,2	1,9	0,4	0,5
Intérim	58,3	8,6	12,0	-0,4	-0,4
Total	1 202,7	0,7	1,2	-0,8	0,0

Notes : données CVS. Les données du dernier trimestre affiché sont provisoires.
 (1) : glissement annuel qu'aurait connu l'emploi salarié du secteur, si l'évolution avait été la même pour chaque année de la période considérée.
 Champ : emploi salarié en fin de trimestre hors agriculture, secteurs principalement non marchands et salariés des particuliers employeurs.
 Source : Insee, estimations d'emploi.

3 Évolution trimestrielle de l'emploi intérimaire

— Grand Est — France métropolitaine
 en indice base 100 au 2005 T1



Notes : données CVS. Les données du dernier trimestre affiché sont provisoires.
 Champ : emploi intérimaire en fin de trimestre.
 Source : Insee, estimations d'emploi.

2 Emploi salarié par département et par secteur

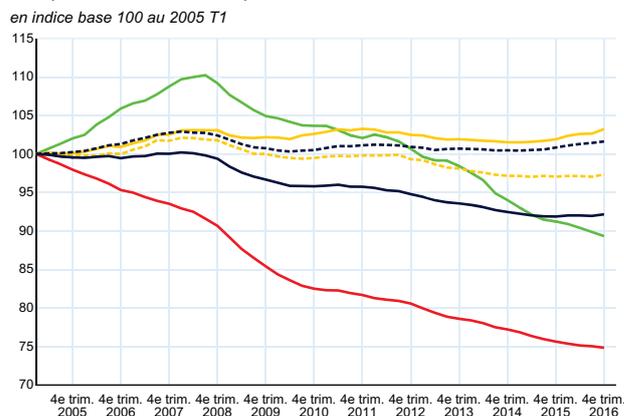
en %

	2016 T4 (en milliers)	Glissement annuel					Total
		Industrie	Construction	Tertiaire marchand	dont Commerce	dont Intérim	
Ardennes	48,8	-2,3	-4,7	1,6	-0,2	9,0	-0,4
Aube	62,8	-0,9	-3,1	1,1	-0,6	23,8	0,2
Marne	129,1	-0,9	-0,9	2,7	-0,0	19,1	1,6
Haute-Marne	37,5	-2,6	-3,9	2,3	0,7	17,0	0,1
Meurthe-et-Moselle	138,5	-2,2	-3,5	1,9	1,1	10,4	0,6
Meuse	29,7	0,9	-3,6	2,9	-0,6	23,3	1,6
Moselle	209,2	-1,8	-3,4	1,7	0,6	2,8	0,3
Bas-Rhin	302,4	0,4	-1,1	1,9	0,6	8,7	1,3
Haut-Rhin	170,2	-1,3	-0,3	0,9	-0,4	-5,2	0,1
Vosges	74,6	-1,5	-1,5	2,0	0,2	18,1	0,5
Grand Est	1 202,7	-1,1	-2,1	1,8	0,3	8,6	0,7

Notes : données CVS. Les données du dernier trimestre affiché sont provisoires.
 Champ : emploi salarié en fin de trimestre hors agriculture, secteurs principalement non marchands et salariés des particuliers employeurs.
 Source : Insee, estimations d'emploi.

4 Évolution trimestrielle de l'emploi salarié des secteurs principalement marchands dans la région Grand Est

— Industrie
 — Construction
 — Tertiaire principalement marchand hors intérim
 — dont Commerce
 — Emploi hors intérim Grand Est
 — Emploi hors intérim France métropolitaine



Notes : données CVS. Les données du dernier trimestre affiché sont provisoires.
 Champ : emploi salarié en fin de trimestre hors agriculture, secteurs principalement non marchands et salariés des particuliers employeurs.
 Source : Insee, estimations d'emploi.

Chômage

Fragile repli du chômage

Aussi légère soit-elle, la baisse du chômage amorcée en 2015 se poursuit en 2016. On compte en fin d'année 300 800 demandeurs d'emploi de catégorie A dans la région Grand Est. Le scénario de l'an dernier se répète : le chômage des jeunes continue de reculer et celui des seniors est en hausse, mais moins qu'en 2015. Le chômage de longue durée diminue mais le chômage de très longue durée s'accroît.

Philippe Marchet, Insee

En France, la croissance du produit intérieur brut reste aussi modeste en 2016 qu'en 2015 (1,1 % contre 1,2 %) et ne permet toujours pas d'améliorer nettement la situation sur le marché du travail. Aussi, le repli du chômage sur l'année se limite à 0,3 point et le taux atteint 9,8 % de la population active fin 2016, très proche du niveau métropolitain (9,7 %). La baisse est de 0,4 point en Lorraine, plus forte qu'en Champagne-Ardenne et en Alsace (- 0,2 point). Néanmoins, le chômage reste plus élevé en Champagne-Ardenne qu'en Lorraine et en Alsace (10,6 %, contre 10,0 % et 9,0 %). Les Pays de la Loire et la Bretagne sont les moins touchés par le chômage (8,3 % et 8,5 %), à l'inverse de l'Occitanie et des Hauts-de-France (11,6 % et 12,1 %). Comme en 2015, le Grand Est se place au huitième rang des treize régions de France métropolitaine devant la Normandie (9,9 %) mais derrière le Centre-Val de Loire (9,4 %).

L'Aube fait exception dans le recul général du chômage

En 2016, le chômage recule dans tous les départements du Grand Est sauf dans l'Aube où il augmente de 0,3 point. Ainsi, le chômage y atteint 12,8 %, score le plus élevé de la région, à l'opposé du Bas-Rhin (8,6 %). Dans les Vosges, le reflux est le plus important : - 0,9 point, et le taux passe sous la barre des 11 % cette année. Le chômage a diminué dans vingt-cinq des trente et une zones d'emploi de la région Grand Est. Il s'accroît faiblement dans celle de Troyes et de Sarreguemines (+ 0,2 et + 0,1 point) et reste stable dans celles de Saint-Louis, Sélestat, Lunéville et Châlons-en-Champagne. C'est dans celles d'Épinal et de Remiremont qu'il baisse le plus (- 0,9 point). L'écart entre les

deux zones extrêmes, Wissembourg et Saint-Dié-des-Vosges, est de 7,5 points (5,9 % et 13,4 %). Cet écart est en repli de 0,5 point par rapport à 2015.

Enfin, on peut noter que sur les dix dernières années, le chômage a augmenté de 4 points dans la zone d'emploi de Troyes, passant de 8,7 % à 12,7 %, alors qu'il ne progresse que de 0,6 point dans celle de Bar-le-Duc de 7,5 % à 8,1 %.

Moins de demandeurs d'emploi sans aucune activité

Toutes catégories confondues, 528 400 demandeurs d'emploi sont inscrits à Pôle emploi fin 2016¹, soit 0,2 % de plus qu'en décembre 2015, alors que la hausse atteint 1 % dans l'ensemble de la France métropolitaine. Parmi eux, 464 500 personnes sont tenues de rechercher un emploi (catégories A, B et C).

Le nombre de demandeurs de catégorie A - 300 800 personnes n'ayant exercé aucune activité le mois précédent - a diminué de 3,4 %, pour 3,0 % au niveau national. C'est en Lorraine que ce nombre s'est le plus réduit puis en Champagne-Ardenne et en Alsace (- 4,1 %, - 3,6 % et - 2,3 %). Le nombre de ces demandeurs d'emploi baisse plus fortement dans les départements des Vosges et de la Haute-Marne (- 8,8 % et - 6,8 %) tandis que le recul est plus contenu dans le Haut-Rhin et l'Aube (- 1,5 % et - 0,1 %).

Dans le même temps, les inscrits des catégories B et C - ayant exercé une activité réduite - sont de plus en plus nombreux : croissance moindre par rapport à 2015 (+ 6,6 % après + 9,0 %) mais plus importante qu'à l'échelon national (+ 5,5 %).

L'augmentation du nombre de seniors à la recherche d'un emploi est modérée en 2016

Près de 43 000 jeunes de moins de 25 ans sont inscrits en catégorie A. Leur nombre diminue de nouveau cette année et plus nettement qu'en 2015 (- 10,3 % contre - 6,1 %). *A contrario*, le nombre de demandeurs d'emploi de plus de 50 ans (seniors) augmente encore mais la hausse faiblit en 2016 (+ 1,5 % contre + 7,6 % en 2015). Plus d'un quart des demandeurs d'emploi n'ayant eu aucune activité au cours du dernier mois sont des seniors, ce qui représente 80 500 personnes ; en 2011, ils n'étaient que 50 500, soit un demandeur d'emploi sur cinq.

Les hommes sont majoritaires dans la catégorie A et leur nombre décroît davantage que celui des femmes (- 4,0 % contre - 2,6 %). Ce mouvement s'inverse pour les catégories B et C et comme en 2015, le nombre d'hommes ayant une activité partielle progresse légèrement plus que celui des femmes (+ 6,8 % contre + 6,3 %). Les catégories B et C sont plus souvent composées de femmes et sont globalement plus jeunes et plus diplômées que la catégorie A. C'est dans le secteur tertiaire (services et commerce) que se concentrent ces demandeurs d'emploi en activité réduite. Leur nombre augmente de 7 % pour 4,5 % dans le secondaire (industrie et bâtiment).

S'agissant des demandeurs d'emploi de catégorie C - ayant travaillé plus de 78 heures au cours du dernier mois - le nombre d'heures effectuées s'accroît de 10 % en 2016 ; l'agriculture et le secteur secondaire sont plus concernés que le tertiaire par ce type de chômeurs.

1 - Données brutes

Comme dans l'ensemble de la population, les femmes de la catégorie A sont plus diplômées que les hommes. De fait, 40 % de ces demandeuses d'emploi ont au moins le baccalauréat pour 33 % de leurs homologues masculins. Diplômées ou non, le nombre de femmes de la catégorie A baisse de 2,6 %. Du côté des hommes, le nombre de chômeurs peu diplômés diminue davantage que celui des diplômés : - 4,2 % et - 3,5 %.

Réduction du chômage de longue durée mais hausse du chômage de très longue durée

Fin 2016, 207 000 personnes recherchent un emploi depuis plus d'un an, soit 4,3 % de moins par rapport à fin 2015 ; cela représente 44,6 % de l'ensemble des demandeurs d'emploi pour 46,5 % l'année précédente. En France métropolitaine, la proportion est légèrement plus faible : 44 % en 2016 et 45 % en 2015. La part des chômeurs de longue durée est la plus élevée dans les départements des Vosges et des Ardennes (autour de 49 %). Avec près de 42 %, c'est encore dans le Haut-Rhin qu'elle est la plus faible.

De nouveau, ce sont les demandeurs d'un emploi dans l'industrie qui sont le plus souvent touchés par le chômage de longue durée (49 %, pour 45 % dans le tertiaire). En revanche, ils ne sont que 40 % dans le commerce et 42 % dans le BTP.

L'âge moyen de ces chômeurs de longue durée est 43 ans, contre 36 pour ceux qui recherchent un emploi depuis moins de 12 mois. Plus les demandeurs d'emploi sont âgés, plus ils sont

inscrits depuis longtemps : de 8 mois en moyenne pour les moins de 25 ans à près de 2 ans et demi pour les plus de 50 ans.

Le chômage de longue durée touche davantage les moins diplômés : il concerne 48 % des inscrits peu diplômés et 40 % des titulaires d'un bac ou plus. C'est également le cas pour les professions les moins qualifiées : 51 % des ouvriers spécialisés inscrits sont au chômage depuis plus d'un an, soit 8 points de plus que les ingénieurs. Néanmoins le volume du chômage de longue durée baisse davantage pour les moins qualifiés que pour les plus qualifiés (- 6,8 % et - 1,7 %).

Fin décembre 2016, les demandeurs d'emploi du Grand Est sont inscrits depuis 573 jours en moyenne (en hausse par rapport à 2015) : 584 pour les hommes et 563 pour les femmes. La durée moyenne est plus réduite en Alsace, comparée à la Lorraine et à la Champagne-Ardenne (544 jours contre 586 et 590).

Le nombre de demandeurs d'emploi de très longue durée (supérieure à trois ans) continue d'augmenter (+ 2 %). Ils sont 73 700 à rechercher un emploi depuis plus de trois ans, soit 16 % des demandeurs d'emploi. Quasiment la moitié d'entre eux a plus de 50 ans.

Forte progression des inscriptions pour reprise d'activité et pour rupture conventionnelle

En 2016, la reprise de l'emploi se traduit par une diminution du nombre d'inscriptions suite à des conventions de conversion et à des

fins de CDD ou d'intérim (respectivement - 8 % et - 1 %). En revanche, le nombre de démissions s'accroît de plus de 15 % ainsi que le nombre de premières entrées. De plus, les inscriptions à Pôle emploi en vue d'une reprise d'activité après avoir quitté temporairement le marché du travail ont fortement augmenté au cours de l'année 2016 (+ 89 %).

Reprises d'activité et premières entrées représentent 25 % des motifs d'inscription, contre 14 % en 2014 et 2015. Un autre quart des entrées à Pôle emploi correspondent à des fins de CDD ou des fins de mission ; celles-ci touchent 33 % des jeunes et seulement 9 % des seniors. À l'inverse, les conventions de conversion concernent 37 % des seniors et 4 % des jeunes. Les ruptures conventionnelles ne constituent que 5,8 % des inscriptions au chômage mais ont augmenté de 19,4 % en un an.

Des offres d'emploi toujours plus nombreuses

En 2016, on dénombre 216 000 offres d'emploi, soit + 4,1 % comparé à 2015. La part d'emplois durables (CDI et CDD de plus de six mois) est de 52 %, en augmentation d'un point en un an. La part d'emplois qualifiés proposés est un peu plus importante que la part d'emplois non qualifiés. Le secteur des services propose 74 % du total des offres, le commerce 11 %, l'industrie 7 % et la construction et l'agriculture 4 % chacun. ■

1 Taux de chômage

en % de la population active

	2015 T4	2016 T1	2016 T2	2016 T3	2016 T4 (p)	Évolution 2016T4/2015T4 (en points de %)
Ardennes	12,1	12,0	11,8	12,0	11,9	- 0,2
Aube	12,5	12,6	12,5	12,7	12,8	0,3
Marne	9,8	9,7	9,5	9,5	9,4	- 0,4
Haute-Marne	9,4	9,4	9,1	9,3	9,1	- 0,3
Meurthe-et-Moselle	10,0	9,9	9,7	9,8	9,7	- 0,3
Meuse	9,9	9,9	9,7	9,8	9,5	- 0,4
Moselle	10,3	10,1	10,0	10,1	10,1	- 0,2
Bas-Rhin	8,8	8,8	8,6	8,7	8,6	- 0,2
Haut-Rhin	9,9	9,8	9,6	9,7	9,6	- 0,3
Vosges	11,6	11,4	11,1	11,1	10,7	- 0,9
Grand Est	10,1	10,0	9,8	9,9	9,8	- 0,3
France métropolitaine	9,9	9,9	9,6	9,8	9,7	- 0,2

p : données provisoires.

Note : données CVS.

Source : Insee, taux de chômage au sens du BIT et taux de chômage localisé.

2 Demandeurs d'emploi en fin de mois

	Demandeurs d'emploi au 31/12/2016 (en milliers)		Évolution 2016/2015 (en %) (1)	
	Catégories A, B, C	Catégorie A	Catégories A, B, C	Catégorie A
Hommes	237,9	163,2	- 0,8	- 4,0
Femmes	226,6	137,5	0,7	- 2,6
Moins de 25 ans	66,9	42,9	- 7,2	- 10,3
25 à 49 ans	283,0	177,4	0,0	- 3,6
50 ans ou plus	114,6	80,5	4,3	1,5
Inscrits depuis un an ou plus	207,0	nd	- 4,3	nd
Grand Est	464,5	300,8	- 0,1	- 3,4
France métropolitaine	5 546,7	3 529,6	- 0,1	- 3,0

nd : données non disponibles.

(1) : évolution de l'indicateur entre le 31/12/2015 et le 31/12/2016.

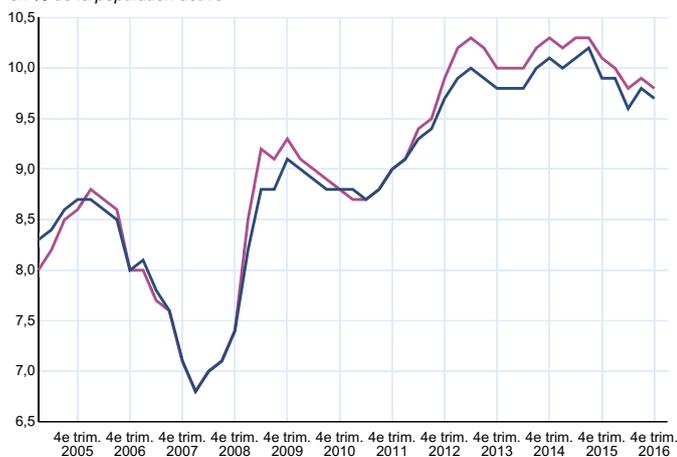
Note : données brutes.

Sources : Pôle emploi ; DARES.

3 Évolution trimestrielle du taux de chômage

— Grand Est — France métropolitaine

en % de la population active



Note : données CVS. Les données du dernier trimestre affiché sont provisoires.

Source : Insee, taux de chômage au sens du BIT et taux de chômage localisé.

Politique de l'emploi

46 600 bénéficiaires d'un emploi aidé

Les différents dispositifs de retour à l'emploi ont pour objectif de favoriser l'accès au marché du travail des publics qui en sont le plus éloignés. Ils ont permis la création de 27 400 Contrats Uniques d'Insertion - la plupart dans le secteur non marchand, 5 700 emplois d'avenir et 13 500 parcours d'Insertion par l'Activité Économique. Toutes catégories confondues, la Moselle offre le plus d'emplois aidés.

Jean-Christophe Rincant, Lucie Schricke, Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi (Direccte)

Dans le Grand Est, 296 950¹ personnes sont inscrites à Pôle emploi en catégorie A² et 460 200 en catégories A, B, C³ à fin décembre 2016. Par rapport à fin décembre 2015, le nombre de demandeurs d'emploi a baissé de 3,3 % en catégorie A et s'est stabilisé en catégories A, B, C.

De décembre 2015 à décembre 2016, la demande d'emploi en catégorie A des moins de 25 ans a diminué de 10,1 % dans la région contre 8,5 % en France métropolitaine. Cette tendance ne concerne pas les plus de 50 ans, le nombre de seniors en recherche d'emploi ayant encore augmenté de 1,5 % après une hausse de 8,7 % en 2015.

Concernant l'ancienneté, 44,7 % des demandeurs des catégories A, B, C sont inscrits à Pôle emploi depuis au moins un an, part qui s'est réduite de deux points en une année, et 25,7 % sont inscrits depuis au moins deux ans.

Les dispositifs de retour ou d'accès à l'emploi déployés en faveur des publics les plus éloignés du marché du travail ont probablement contribué à améliorer la situation du marché du travail. En effet, parmi ceux-ci, plusieurs ont pour objectif une création nette d'emplois en contrepartie d'une aide versée à l'employeur. Il s'agit ainsi d'accroître les chances d'insertion professionnelle d'un public prioritaire par le biais d'actions de professionnalisation associées. Les mesures servant de support à l'emploi aidé sont les suivantes :

- **le Contrat Unique d'Insertion (CUI)** qui vise prioritairement les demandeurs d'emploi de longue durée, les bénéficiaires du Revenu de Solidarité Active (RSA), les seniors, les travailleurs handicapés et les habitants des quartiers prioritaires des politiques de la ville (QPV)⁴. Il prend la forme d'un Contrat d'Accompagnement dans l'Emploi (CAE) pour les contrats signés dans le secteur non marchand et du Contrat

Initiative Emploi (CIE) pour les contrats signés dans le secteur marchand. Des arrêtés préfectoraux régionaux fixent le nombre des bénéficiaires éligibles et les taux de prise en charge de l'aide de l'État.

- **les Emplois d'avenir**, qui associent un accompagnement renforcé à l'accès à l'emploi. Depuis 2012, le Contrat Unique d'Insertion sert de support administratif à la mise en place de ce programme prioritaire pour l'insertion des jeunes de moins de 25 ans (ou de moins de 30 ans s'ils sont reconnus comme travailleur handicapé) peu ou pas qualifiés et en recherche d'emploi. Cette disposition phare de la politique d'insertion des jeunes a un effet positif sur le nombre de jeunes demandeurs d'emploi, en diminution de 10,1 % sur un an en catégorie A.

- **l'Insertion par l'Activité Économique (IAE)** est un dispositif qui permet à des personnes sans emploi et rencontrant des difficultés professionnelles et sociales particulières d'entrer ou de revenir durablement sur le marché du travail au moyen d'un placement, principalement sous la forme d'un Contrat à Durée Déterminée d'insertion, dans une structure d'insertion conventionnée par l'État. Comme pour le CUI, le dispositif intervient dans les secteurs marchand et non marchand.

27 400 emplois pourvus dans le cadre d'un Contrat Unique d'Insertion

Dans le Grand Est en 2016, les Contrats d'Accompagnement dans l'Emploi - **secteur non marchand** - rassemblent 82 % des entrées en Contrats Uniques d'Insertion.

Les associations et fondations sont les principaux employeurs des bénéficiaires d'un CAE (42,2 %). Les collectivités territoriales, principalement composées de communes, d'Établissements Publics de Coopération Intercommunale et de Conseils Départe-

mentaux, se positionnent derrière avec 23,0 % et les établissements publics d'enseignement en accueillent 22,4 %. Près des deux tiers de ces salariés ont un contrat pour une durée hebdomadaire de travail de 20 heures.

Les femmes représentent 72,6 % des entrées en CAE en 2016. Cette part est en baisse de 1,5 point par rapport à 2015. La féminisation de ce dispositif est en corrélation avec les métiers exercés durant le contrat aidé. Ainsi, l'activité d'assistance auprès d'enfants concentre 19,6 % des CAE. Suivent les métiers de personnel polyvalent des services hospitaliers, de nettoyage de locaux ou de secrétaire (respectivement 8,5 %, 7,7 % et 7,4 %).

En 2016, les contrats aidés du secteur non marchand ont été fortement mobilisés pour accompagner des demandeurs d'emploi seniors. Le poids de ce public augmente de 2,6 points par rapport à 2015 pour atteindre 32,8 %. Les jeunes de moins de 26 ans voient également leur part progresser de 2,2 points sur un an (18,7 % des CAE en 2016).

Les bénéficiaires du RSA demeurent un public prioritaire dans les objectifs de recrutement. Toutefois en 2016, la part des bénéficiaires des minima sociaux (Revenu de Solidarité Active (RSA), Allocation Adulte Handicapé (AAH), Allocation Temporaire d'Attente (ATA), Allocation de Solidarité Spécifique (ASS)) est en baisse par rapport à 2015 (- 3,2 points). La réduction du cofinancement des CAE par certains conseils

1 - Données corrigées des variations saisonnières et des effets des jours ouvrables (CVS-CJO).

2 - Demandeurs d'emploi sans aucune activité et tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi.

3 - Demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi et ayant ou non exercé une activité au cours du mois.

4 - Quartiers Prioritaires des politiques de la Ville (QPV) : zones urbaines reconnues fragilisées de par leur situation économique et sociale et appréciées selon le critère de revenus des habitants. Le décret 2014-1750 du 30 décembre 2014 fixe la liste des QPV.

départementaux dans le cadre des négociations des CAOM (Convention Annuelle d'Objectifs et de Moyens) peut en partie expliquer cette diminution.

En 2016, les bénéficiaires d'un CUI-CAE sont moins souvent demandeurs d'emploi de longue durée qu'en 2015. Ils représentent en effet 73,3 % des entrées contre 74,7 % l'année précédente. Les bénéficiaires d'un contrat aidé du secteur non marchand disposent, pour 52,6 % d'entre eux, d'une formation de niveau CAP-BEP ou de niveau inférieur. Cette part est en légère augmentation par rapport à 2015, puisqu'elle gagne un point.

Les Contrats Initiative Emploi - **secteur marchand** - représentent 18 % des entrées en Contrats Uniques d'Insertion dans le Grand Est en 2016.

Les embauches en CIE se font principalement dans les secteurs du commerce (21,0 %) et en particulier dans les activités de vente en alimentation et de mise en rayon libre-service, dans l'hôtellerie-restauration-loisirs (17,0 %), notamment comme personnel polyvalent en restauration, et dans le secteur comptabilité et gestion (12,4 %), principalement dans les activités de secrétariat et de distribution de documents.

Contrairement au CAE, la majorité des bénéficiaires des CIE sont des hommes (59,8 %). Les seniors représentent 24,0 % de ces contrats, comme les jeunes de moins de 26 ans, et ces proportions restent stables par rapport à 2015. Créé cette année-là, le CIE-Starter est spécifiquement destiné aux jeunes rencontrant des difficultés d'insertion sociale et professionnelle et n'ayant pas vocation à entrer en emploi d'avenir. Il a ainsi permis d'augmenter la part des jeunes dans le CIE.

Les demandeurs d'emploi de longue durée représentent 71,0 % des CIE en 2016. Ce taux est équivalent à celui de 2015 et demeure inférieur à celui enregistré pour les CAE. On note par ailleurs que la part des bénéficiaires d'un minima social (RSA, AAH, ASS et ATA) est bien plus faible dans les CIE que dans les CAE (25,9 % contre 30,8 %). Cet écart de cinq points s'explique essentiellement par les caractéristiques de chacun des contrats. En effet, le CAE s'adresse principalement à des organismes sans but lucratif qui ne disposent pas des moyens de créer un poste sans la subvention. Le public recruté en CAE est plus éloigné de l'emploi que celui du CIE. L'âge moyen des bénéficiaires d'un CIE

est de 37 ans, et de 40 ans pour les bénéficiaires d'un CAE.

Les emplois d'avenir ont permis l'embauche de 5 700 jeunes

En 2016, 5 680 jeunes de moins de 25 ans (ou de moins de 30 ans s'ils sont reconnus comme travailleur handicapé) ont été embauchés dans le cadre d'un emploi d'avenir en région Grand Est, dont 76,3 % dans le secteur non marchand. Dans celui-ci, les associations et les fondations regroupent un peu moins de la moitié des embauches et le poste le plus souvent occupé est celui de personnel polyvalent des services hospitaliers (7,3 %).

Le profil des bénéficiaires d'un emploi d'avenir diffère selon que celui-ci relève du secteur marchand ou du secteur non marchand. Ainsi, la proportion d'hommes est plus importante pour les contrats du secteur marchand (68,0 %, soit 27 points de plus que dans le secteur non marchand). Conformément au but de ce dispositif, la majorité de ces bénéficiaires sont peu ou pas qualifiés ; dans le secteur marchand, 86,3 % des jeunes ayant obtenu ce type d'emploi possèdent un diplôme de niveau CAP-BEP ou infra (70,1 % dans le secteur non marchand). De même, la part de jeunes embauchés en Contrat à Durée Indéterminée (CDI) y est prépondérante alors qu'elle est très faible dans le secteur non marchand (60,8 % contre 3,3 %).

Comme pour le CAE et le CIE, les écarts entre les deux secteurs s'expliquent par leurs caractéristiques, leurs financements et leurs objectifs différents.

13 500 personnes en parcours d'insertion par l'Activité Économique

Le secteur de l'IAE s'inscrit dans le champ de l'Économie Sociale et Solidaire et regroupe un ensemble d'associations et d'entreprises conventionnées par l'État qui s'engagent à embaucher pour une durée limitée des personnes éloignées de l'emploi, dans le cadre d'un parcours d'insertion. Les conditions d'emploi et de subvention diffèrent selon les agréments et l'on distingue d'une part les Entreprises d'Insertion (EI), les Associations Intermédiaires (AI) et les Entreprises de Travail Temporaire d'Insertion (ETTI) qui font partie du secteur marchand, et d'autre part les Ateliers et Chantiers d'insertion (ACI) qui relèvent du secteur non marchand.

En 2015, 13 555 personnes en difficulté d'insertion ont commencé et terminé un parcours d'insertion dont 39,4 % en ACI, 36,2 % en AI, 13,0 % en EI et 11,4 % en ETTI. Plus des trois quarts d'entre elles sont peu ou pas diplômées, 46,5 % sont bénéficiaires de minima sociaux et 44,7 % sont inscrits à Pôle emploi depuis un an ou plus. Près de 19 % des bénéficiaires sont originaires des QPV. Le dispositif s'inscrit donc en complémentarité des contrats aidés et suit une logique d'insertion davantage orientée vers les publics les plus éloignés de l'emploi. La part des personnes de plus de 50 ans est toutefois très inférieure à celle des personnes entrées en Contrat Unique d'Insertion.

Avec 9 000 emplois tous dispositifs confondus, la Moselle offre le plus d'emplois aidés

Le département de la Moselle concentre le plus grand nombre de CAE de la région mais offre aussi le plus de postes en chantier d'insertion (4 540 et 1 170). Le Bas-Rhin arrive en seconde position : les emplois aidés du secteur marchand y sont les plus nombreux, principalement en raison des CIE (1 090). C'est la Marne qui compte le plus d'emplois d'avenir dans le secteur marchand (260). La part de ce secteur dans les emplois aidés varie de 23,4 % dans les Ardennes à 38,8 % dans le Bas-Rhin. ■

Notes

- Les évolutions des effectifs sont dépendantes des moyens et objectifs alloués par le ministère du Travail et des arrêtés préfectoraux fixant les modalités de prise en charge des aides de l'État. Ainsi, certaines baisses du nombre de contrats s'expliquent essentiellement par les restrictions liées au respect des enveloppes budgétaires de l'année 2016.
- Les chiffres relatifs aux contrats aidés (CAE, CIE et Emplois d'Avenir) sont comptabilisés en flux (nombre d'entrées du 1er janvier au 31 décembre 2016) et comprennent les renouvellements lorsque ceux-ci sont intervenus au cours de l'année 2016.
- Extranet IAE : les effectifs de l'IAE sont comptabilisés à partir des déclarations effectuées par les structures auprès de l'ASP ; sont prises en comptes les fiches bilans des annexes ayant une date de début et une date de fin entre le 1er janvier et le 31 décembre de l'année de référence. Les déclarations des structures demeurent incomplètes (informations méconnues des structures ou non déclarées...). Par conséquent, les résultats globaux doivent être utilisés avec précaution. C'est pourquoi, les évolutions des différentes parts du public bénéficiaire ne sont pas présentées.

1 Contrats uniques d'insertion : part des bénéficiaires par public prioritaire

	Nombre d'entrées		Public (en %)									
			Jeunes (moins de 26 ans)		Seniors (50 ans et plus)		Diplôme niveau V et infra (1)		Bénéficiaires des minima sociaux (2)		DELD (3)	
	2015	2016	2015	2016	2015	2016	2015	2016	2015	2016	2015	2016
Contrats Uniques d'Insertion (CUI)	28 891	27 404	18,8	19,6	28,4	31,2	52,2	53,3	31,5	29,9	73,5	72,9
Secteur non marchand - CAE	20 661	22 440	16,5	18,7	30,2	32,8	51,6	52,6	34,0	30,8	74,7	73,3
Secteur marchand - CIE	8 230	4 964	24,5	24,0	23,6	24,0	53,6	56,6	25,4	25,9	70,5	71,0

(1) Niveau de diplôme V et infra = BEP-CAP ou infra

(2) RSA + RSA majoré + AAH + ASS + ATA

(3) Demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi depuis un an et plus.

Source : ASP - traitement Dares - exploitation Direccte Grand Est / Sese.

2 Emplois d'avenir : caractéristiques des bénéficiaires

	Nombre de personnes		Public (en %)					
			Diplôme niveau V et infra (1)		Bénéficiaires des minima sociaux (2)		DELD (3)	
	2015	2016	2015	2016	2015	2016	2015	2016
Emplois d'avenir	6 496	5 681	74,6	73,9	3,0	3,1	27,0	28,0
Secteur non marchand	4 463	4 333	69,3	70,1	3,3	3,4	29,0	28,9
Secteur marchand	2 033	1 348	86,3	86,3	2,4	2,2	22,6	25,1

(1) Niveau de diplôme V et infra = BEP-CAP ou infra

(2) RSA + RSA majoré + AAH + ASS + ATA

(3) Demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi depuis un an et plus

Source : ASP - traitement Dares - exploitation Direccte Grand Est / Sese.

3 Insertion par l'activité économique : part des bénéficiaires par public prioritaire

	Nombre de personnes		Public (en %)							
			Jeunes (moins de 26 ans)		Seniors (50 ans et plus)		Diplômes niveau V et infra (1)		Bénéficiaires des minima sociaux (2)	
	2015	2016	2016	2016	2016	2016	2016	2016	2016	2016
Insertion par l'Activité Économique (IAE)	13 033	13 555	25,6	14,5	76,5	46,5	44,7	18,7		
Secteur marchand : entreprises d'insertion (EI)	1 640	1 761	22,5	12,8	69,6	51,3	49,9	23,1		
Secteur marchand : entreprises de travail temporaire d'insertion (ETTI)	1 317	1 547	28,2	13,0	79,9	36,8	42,9	17,7		
Secteur marchand : associations intermédiaires (AI)	4 559	4 908	28,9	16,4	75,0	26,7	16,9	12,3		
Secteur non-marchand : ateliers et chantiers d'insertion (ACI)	5 517	5 339	22,8	13,8	79,3	66,0	68,9	23,3		

(1) Niveau de diplôme V et infra = BEP-CAP ou infra

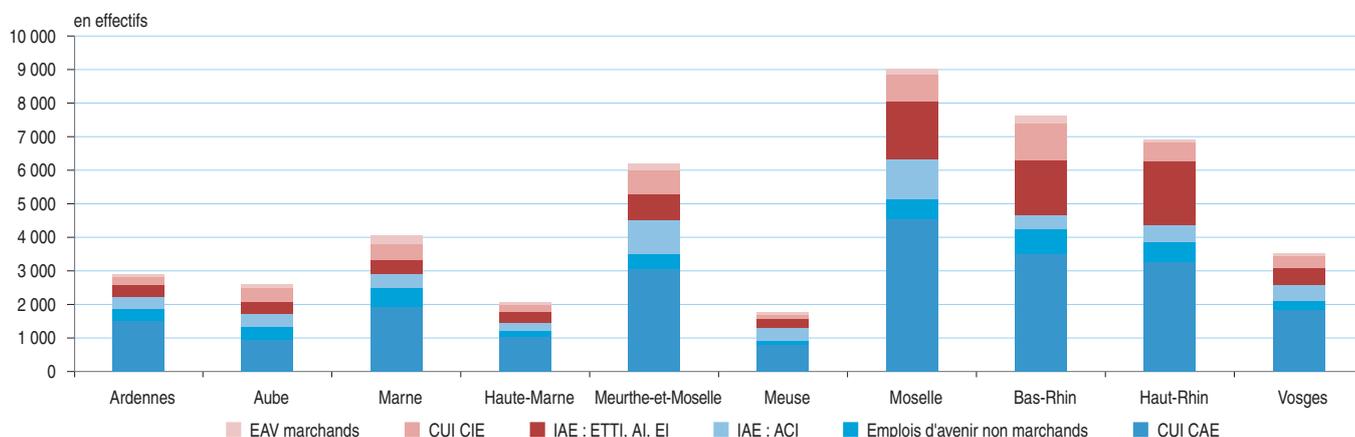
(2) RSA + RSA majoré + AAH + ASS + ATA

(3) Demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi depuis un an et plus

(4) Quartiers prioritaires de la politique de la Ville

Source : ASP - exploitation Direccte Grand Est / Sese.

4 Les emplois aidés enregistrés par département en 2016



Les dispositifs relevant du secteur non marchand sont représentés par la couleur bleu, ceux relevant du secteur marchand par la couleur rouge.

Sources : ASP - traitement Dares - exploitation Direccte Grand Est / Sese, IAE : extranet IAE-ASP.

Démographie d'entreprises

Davantage d'entreprises individuelles et de sociétés, mais toujours moins de nouveaux micro-entrepreneurs

En 2016, la région Grand Est compte 31 000 nouvelles entreprises, soit 4,2 % de plus qu'en 2015. Les formes classiques d'entreprises continuent d'être plus attractives que le régime de micro-entrepreneur. La part des créations sous ce régime n'est plus que de 37 % contre 57 % en 2009. Les créations se développent dans la plupart des secteurs d'activité, notamment celui des transports et de l'entreposage, qui bénéficie de l'essor des livraisons à domicile. Tous types d'entreprises confondus, les créations progressent dans sept des dix départements de la région. Les Ardennes, le Bas-Rhin et le Haut-Rhin enregistrent les plus fortes hausses (+ 9 %). Hors micro-entrepreneurs, une entreprise sur dix nouvellement créée emploie des salariés au moment de sa création, en particulier dans le secteur de la construction. Un peu plus de 4 400 défaillances sont prononcées en 2016, en recul de 6,5 % par rapport à 2015.

Nicolas Deboudt, Insee

En 2016, 31 000 entreprises des secteurs marchands non agricoles ont été créées dans la région Grand Est, soit 1 260 de plus qu'en 2015. Le nombre de nouvelles entreprises s'accroît ainsi de 4,2 % par rapport à l'année précédente, soit la plus forte hausse de ces cinq dernières années. Cette tendance se retrouve dans toutes les régions, et les créations augmentent de 5,6 % sur l'ensemble du territoire métropolitain.

Hors micro-entrepreneurs, la Nouvelle-Aquitaine réalise la plus forte progression régionale de France métropolitaine (+ 18,3 %) et les Hauts-de-France la moins élevée (+ 5,9 %). Le Grand Est est septième de ce classement (+ 7,7 %).

Les créateurs reviennent progressivement vers les formes classiques d'entreprises

Les créations d'entreprises individuelles classiques progressent de 9,4 % (9 390 inscriptions en 2016 contre 8 580 en 2015) et le nombre de nouvelles sociétés s'accroît de 6,1 %. La hausse des créations d'entreprises classiques se révèle la plus forte depuis 2009 avec 10 020 inscriptions en 2016 contre 9 440 en 2015. Malgré ces bons chiffres, les créations d'entreprises classiques n'atteignent toujours pas le niveau d'avant la mise en place du régime de micro-entrepreneur.

À l'inverse, les immatriculations de micro-entrepreneurs diminuent de 1 %, avec 11 610 immatriculations en 2016 contre 11 730 en 2015. Cette nouvelle baisse est

toutefois plus modérée que l'année précédente, quand le régime accusait 35 % d'immatriculations de moins. La part des micro-entrepreneurs dans le nombre total de créations n'a jamais été aussi faible depuis 2009 : elle s'élevait alors à 57 % des créations, soit 20 points de plus qu'aujourd'hui.

Très forte progression des créations dans les transports

En 2016, les créations d'entreprises augmentent dans l'ensemble des grands secteurs d'activité sauf dans l'industrie (-1,0 %).

Les commerces, les transports, l'hébergement et la restauration comptent 9 170 nouvelles entreprises, soit 490 de plus qu'en 2015 (+ 5,6 %). La croissance du nombre de créations dans les transports et l'entreposage est remarquable (+ 78 %), particulièrement dans les autres activités de poste et de courrier qui incluent les services de livraisons à domicile. Ce marché en plein essor concentre quatre immatriculations sur dix dans le secteur des transports. Les entreprises de livraison à domicile faisant appel à des travailleurs indépendants, 90 % des immatriculations sont réalisées sous le régime de micro-entrepreneur. Le transport de voyageurs par taxi explique également l'expansion de ce secteur avec le développement des entreprises de voiture de transport avec chauffeur (VTC) : il représente 28 % des créations du secteur.

Les services aux entreprises enregistrent la plus forte croissance : + 6,6 %, soit 543

créations de plus qu'en 2015. Dans la construction, après trois années consécutives de baisse, le nombre de nouvelles entreprises augmente de 3,2 %, avec 3 730 inscriptions en 2016 contre 3 610 en 2015. Toutefois, le niveau atteint est l'un des plus bas depuis 2009. Dans le secteur des services aux particuliers, les immatriculations sont en hausse de 1,7 %.

Augmentation des créations dans sept départements

Quel que soit le type d'entreprise, les créations augmentent dans sept départements sur les dix que compte la région. Elles progressent au moins de 7 % sauf dans les Vosges : seulement + 0,8 %, en raison d'une chute de 10 % des nouveaux micro-entrepreneurs. L'accroissement le plus important est enregistré dans les Ardennes (+ 10 %), avec 1 275 inscriptions en 2016 contre 1 160 un an auparavant. La hausse est tout aussi notable dans les deux départements alsaciens. Le Haut-Rhin répertorie 4 570 nouvelles entreprises contre 4 120 en 2015, soit une progression de 9,4 %, grâce à la construction et les services aux particuliers (+ 24 % et + 15 %). Dans le Bas-Rhin, les créations augmentent de 9,3 %, soit 660 entreprises de plus, dont 200 dans le secteur des transports et de l'entreposage et 350 dans les services aux entreprises. Au total, ce département concentre un quart des créations du Grand Est. À l'ouest de la région, les créations d'entreprises se développent nettement dans l'Aube, la Marne et la Haute-Marne (+ 7 %).

À l'opposé, les immatriculations reculent dans trois départements lorrains. C'est en Meurthe-et-Moselle que le nombre de créations fléchit le plus : 140 inscriptions de moins qu'en 2015, soit - 3,5 % essentiellement dû au repli du nombre de micro-entrepreneurs, surtout dans l'industrie et les services aux particuliers (- 33 % et - 15 %, soit respectivement 56 et 86 micro-entrepreneurs de moins). En Moselle, le nombre des créations diminue de 2,1 %. Aucun secteur d'activité n'est épargné et la construction accuse notamment une baisse de 5,7 %, en lien avec le recul du régime de micro-entrepreneur qui perd 270 inscriptions en un an. Dans la Meuse, la réduction du nombre de nouvelles entreprises est également marquée (- 3,4 %) mais les volumes sont beaucoup plus faibles (une vingtaine d'immatriculations de moins).

Peu d'entreprises employées à la création

En 2016, hors micro-entrepreneurs, la part des entreprises employées à la création

atteint 11 %, une proportion similaire à celle de 2015 et supérieure de trois points à celle de France métropolitaine. Ces entreprises sont plus souvent employées dans la construction (19 %), le commerce de gros et de détail, les transports, l'hébergement et la restauration (13 %) et dans les autres activités de services (11 %). En début d'activité, les entreprises employées commencent avec 2,2 employés en moyenne.

Baisse des défaillances d'entreprises

En 2016, le Grand Est compte 4 415 défaillances d'entreprises, soit une diminution de 6,5 % par rapport à l'année précédente. Ce repli concerne huit départements de la région, en particulier les Ardennes et la Meuse (- 25 % et - 21 %). Dans le Bas-Rhin, où les défections d'entreprises sont les plus importantes, la baisse est très modérée (- 0,8 %). Les dépôts de bilan sont plus nombreux cette année dans la Marne et le Haut-Rhin (+ 26 % et + 5 %).

C'est dans le secteur de l'hébergement et de la restauration que le nombre de procédures

judiciaires se contracte le plus en volume (- 102). Il est également en repli dans l'information et la communication ainsi que dans les activités financières et d'assurance (- 32 % et - 21 %). Les défaillances d'entreprises sont en hausse dans le seul secteur des activités immobilières (+ 8 %).

Au niveau national, le nombre de dépôts de bilan s'élève à 56 550, soit une baisse de 8 % par rapport à 2015. Dans les secteurs de la construction et de l'industrie, les reculs du nombre de défaillances sont les plus forts (respectivement - 14 % et - 11 %). En revanche, elles progressent légèrement dans le secteur des transports (+ 0,2 %). ■

1 Créations d'entreprises et nombre moyen de salariés par secteur d'activité en 2016

Secteurs d'activité ¹	Créations avec salariés (en %)		Nombre moyen de salariés (si au moins un salarié)
	parmi l'ensemble des créations	parmi les créations hors micro-entrepreneurs	
Industrie manufacturière, industries extractives et autres	7,3	10,3	3,0
Construction	14,3	18,9	1,9
Commerce de gros et de détail, transports, hébergement et restauration	9,6	13,0	2,3
Information et communication	2,9	7,8	1,3
Activités financières et d'assurance	3,9	4,5	1,7
Activités immobilières	1,8	2,2	1,1
Activités spécialisées, scientifiques et techniques et activités de services administratifs et de soutien	3,7	7,4	2,2
Administration publique, enseignement, santé humaine et action sociale	2,4	4,1	3,4
Autres activités de services	5,1	11,2	1,8
Ensemble	6,8	10,8	2,2

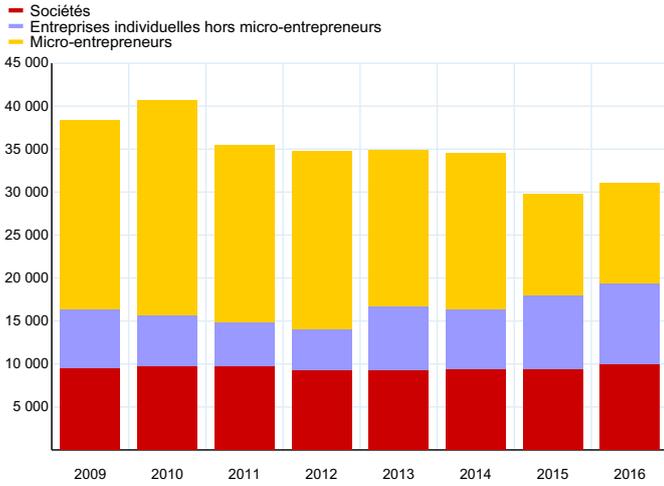
¹ Niveau d'agrégation A10 de la NAF rév.2

Note : données brutes.

Champ : ensemble des activités marchandes non agricoles.

Source : Insee, répertoire des entreprises et des établissements (Sirene).

2 Créations d'entreprises dans la région Grand Est



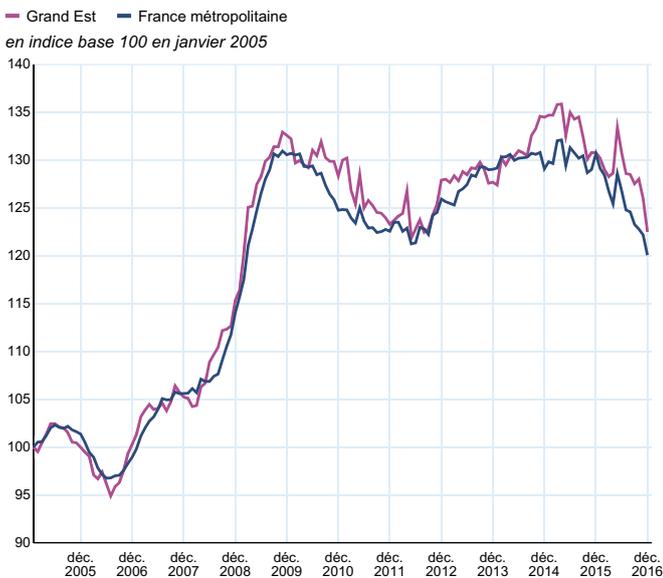
Note : nombre de créations brutes.
 Champ : ensemble des activités marchandes non agricoles.
 Source : Insee, REE (Répertoire des Entreprises et des Établissements - Sirene).

3 Évolution annuelle du nombre de créations d'entreprises entre 2015 et 2016 dans la région Grand Est



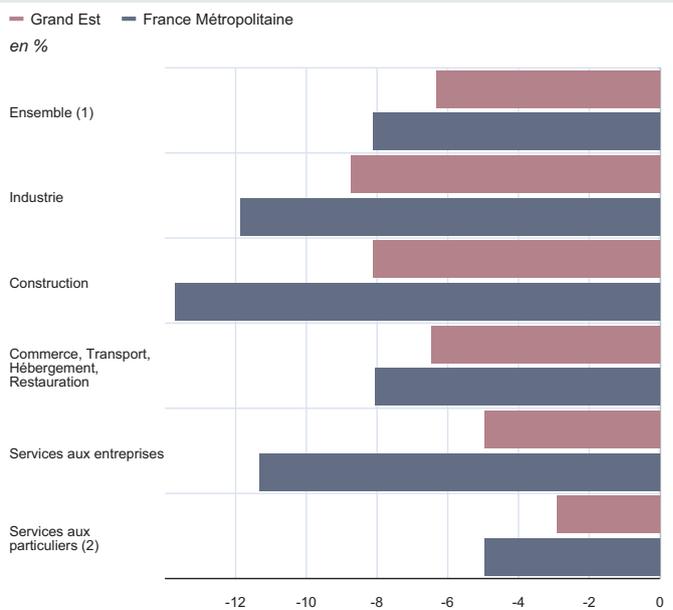
Note : données brutes.
 Champ : ensemble des activités marchandes non agricoles.
 Source : Insee, REE (Répertoire des Entreprises et des Établissements - Sirene).

4 Évolution des défaillances d'entreprises dans la région Grand Est



Note : données brutes, en date de jugement. Chaque point correspond au cumul des 12 derniers mois.
 Source : Banque de France, Fiben (extraction du 14/03/17).

5 Évolution annuelle des défaillances d'entreprises selon le secteur d'activité entre 2015 et 2016 dans la région Grand Est



(1) : y compris agriculture.
 (2) : hors administration publique, activités des ménages en tant qu'employeurs et activités extra-territoriales.
 Note : données brutes, en date de jugement.
 Source : Banque de France, Fiben (extraction du 14/03/17).

Commerce extérieur

Le solde commercial atteint 4,7 milliards d'euros

Les échanges extérieurs du Grand Est reculent en 2016. Après deux années de croissance, les exportations amorcent une légère baisse. Conjugée à une plus forte réduction des importations, le solde commercial progresse à 4,7 milliards d'euros. Les achats de produits pétroliers, pharmaceutiques et chimiques se contractent, les ventes de machines et appareils électriques diminuent et celles de matériels de transport augmentent moins que l'an dernier. Les exportations se stabilisent vers la zone euro comme vers l'Allemagne, principal partenaire de la région.

Marie-José Durr, Insee

Avec près de 115 milliards d'euros d'échanges extérieurs en 2016, le Grand Est se situe, comme en 2015, au deuxième rang des régions après l'Île-de-France (222 milliards), mais devant Auvergne-Rhône-Alpes, les Hauts-de-France et l'Occitanie (respectivement 112, 102 et 101 milliards). La région contribue pour 12,2 % à l'ensemble des échanges extérieurs de la France.

Les échanges extérieurs en retrait

En cinq ans les échanges de la région Grand Est sont passés de 113,6 milliards d'euros à 114,8 milliards d'euros. Cependant, entre 2015 et 2016, ils reculent légèrement (- 1,3 %).

Avec 20 600 euros échangés par habitant, la région se place au-dessus de la moyenne nationale (14 600 euros), occupant la première position devant la Normandie et l'Île-de-France (19 100 et 18 300 euros). Le solde de ces échanges, différence entre les exportations et les importations, progresse à 4,7 milliards d'euros (4,1 milliards d'euros en 2015), c'est plus qu'en Bourgogne-Franche-Comté, mais moins qu'en Occitanie (3,4 et 8,7 milliards d'euros). Le taux de couverture, rapport entre les exportations et les importations, est aussi en hausse ; il s'établit à 108 %, mais la Bourgogne-Franche-Comté, l'Occitanie et la Nouvelle Aquitaine sont encore plus performantes avec une couverture de 122 %, 119 % et 111 %. Avec un taux de 87 %, le résultat national reste déficitaire.

Maintien du Grand Est au deuxième rang pour les exportations

En 2016, les exportations de la région s'élèvent à 59,7 milliards d'euros et les

importations à 55,1 milliards d'euros, soit légèrement moins qu'en 2015 (60 et 55,9 milliards). L'Île-de-France garde sa première place parmi les régions tant pour les exportations que pour les importations (84,3 et 138,2 milliards), le Grand Est conserve le deuxième rang pour les exportations et se place au quatrième pour les importations.

Entre 2011 et 2016, les exportations du Grand Est ont augmenté de 3 milliards d'euros et les importations ont baissé d'un milliard d'euros, soit + 4,1 % et - 2,1 %. Cette tendance est similaire pour l'ensemble de la France (+ 21 milliards et - 5 milliards d'euros), soit + 5,0 % et - 1,1 %.

Des exportations de produits industriels variés

Les produits de la région les plus vendus à l'étranger sont ceux de la branche des *autres produits industriels* : ils représentent 46 % du total des exportations. Ce sont plutôt des produits issus de la chimie, des parfums et cosmétiques, de la pharmacie, de la métallurgie et de la métallerie (entre 9 % et 10 % chacun). Mais aussi des produits manufacturés divers et des produits en caoutchouc, plastique ou minéraux ainsi que du textile, de l'habillement, cuir et chaussures dont les ventes pour chacun approchent 5 % de l'ensemble. Trois produits sont spécifiques à la région : les instruments à usage médical, optique et dentaire, les produits issus de la pâte à papier, papier et cartons, ainsi que les métaux non ferreux représentant chacun plus ou moins un quart des ventes françaises de la branche.

Avec 22 % du total, les ventes d'équipements mécaniques, de matériels électriques,

électroniques et informatiques occupent la seconde place dans les exportations régionales. Dans cette branche, les exportations de machines et équipements d'usage général représentent 38 % des ventes, celles de matériel électrique 20 % et celles des appareils de mesure, de navigation et de précision 14 %.

Le poids de la branche des matériels de transport dans les exportations est inférieure à celui du niveau national (16 % contre 23 %). L'essentiel des ventes de la branche est constitué de produits de la construction automobile et d'équipements pour l'automobile (58 % et 35 %). Ces derniers sont aussi un produit spécifique de la région et correspondent à 23 % des ventes nationales de la branche.

L'industrie agroalimentaire (IAA) réalise 12 % des exportations régionales, dont 7 % de ventes de boissons spécifiques à la région. Les produits alimentaires divers et les produits laitiers et glaces représentent chacun 2 % des ventes.

Enfin, la part des exportations de produits agricoles régionaux se réduit d'un point et passe à 2 % des ventes en 2016.

Une légère baisse des exportations, comme au niveau national

En 2016, les exportations régionales reculent de 440 millions d'euros (- 0,7 %), après deux années de progression. Au plan national, l'évolution est identique. Parmi les trois secteurs régionaux les plus vendeurs, celui des équipements mécaniques, des matériels électriques, électroniques et informatiques présente la plus importante diminution : - 3 % pour + 2 % en 2015. Les exportations

de machines et d'équipements d'usage général fléchissent de 1 %, comme celles des matériels électriques. En particulier, l'export des appareils de mesure et d'horlogerie chute de 10 %.

Les exportations de matériels de transport dont la hausse atteignait 10 % en 2015 se limitent à + 6 % en 2016. Deux éléments contribuent à ce résultat : la baisse des ventes d'équipements automobiles avec - 0,1 % contre + 3 % en 2015 et une croissance moindre concernant les ventes dans la construction automobile, + 7 % contre + 13 % en 2015.

Le recul des exportations de la branche des autres produits industriels est restreint à 1 %. Les ventes de produits chimiques, parfums et cosmétiques ainsi que celles de produits chimiques divers et de produits chimiques de base se contractent chacune de 3 % ; de même, une petite baisse est observée pour les exportations de produits métallurgiques et métalliques alors qu'elle est forte pour les produits de la fonderie et les éléments en métal pour la construction (- 27 % et - 18 %). Enfin, les ventes des instruments à usage médical, optique et dentaire diminuent de 3 % et celles de meubles de 7 %.

En revanche, une augmentation des ventes comprise entre 1 % et 3 % concerne les produits sidérurgiques, les métaux non ferreux et le secteur coutellerie, outillage et quincaillerie, mais également les produits pharmaceutiques et manufacturés, ainsi que les produits de la pâte à papier, et du carton. Les exportations de joaillerie, bijouterie et instruments de musique quant à elles progressent de 14 %, celles d'articles de sport, jeux, jouets de 10 % et celles de textiles, habillement, cuir et chaussures de 8 %.

Dans l'industrie agroalimentaire, les exportations de boissons chutent de 7 %, celles de produits alimentaires perdent 4 % et les produits laitiers et glaces, 6 %. Enfin les ventes de produits agricoles se réduisent de 12 %.

Recul également des importations

En 2016, les importations de la région reculent de près de 2 % (plus d'un milliard d'euros). Cette diminution correspond à une réduction de 500 millions d'euros des achats de produits pétroliers, soit - 39 %

après - 27 % en 2015. Au plan national, la baisse des importations est minime (- 0,1 %).

Dans la branche des *autres produits industriels*, le repli des achats s'accroît également (- 3 %). Les importations de la branche des produits pharmaceutiques baissent comme en 2015 (- 18 %). Pour la pharmacie, la diminution atteint 16 %, pour les produits chimiques de base 12 %, et pour les produits chimiques divers 4 %. Un fléchissement est aussi enregistré concernant les achats de produits du bois, papier et carton, et les achats de produits sidérurgiques (- 3 % et - 5 %), alors que les achats de métaux non ferreux progressent de 6 %. Les importations de textiles, habillement, cuir et chaussures augmentent mais moins que l'année précédente (+ 6 % contre + 13 %). Pour les produits manufacturés divers, les importations s'accroissent de 8 %. Les achats de joaillerie, bijouterie et instruments de musique font un bond de 24 % et ceux de meubles de 10 % ; ceux d'instruments à usage médical, optique et dentaire gagnent 1 %. L'évolution est aussi positive pour les importations de caoutchouc et de plastique (+ 5 % et + 1 %), mais négative pour celles de verre et de matériaux de construction (- 2 % et - 3 %).

Les importations de l'industrie agroalimentaire reculent de 4 %, après + 3 % en 2015. Sont concernés les achats de produits laitiers et glaces, ceux de produits alimentaires divers et ceux d'huiles et graisses végétales (- 9 %, - 3 % et - 19 %), tandis que les achats de boissons augmentent mais modérément (+ 4 %). Les produits agricoles sont en hausse de 9 % après une baisse de 2 % en 2015.

Les importations d'équipements mécaniques, électriques, électroniques et informatiques diminuent de 2 % après une croissance de 1 % en 2015. Contribuent fortement à ce résultat les appareils de mesure et d'horlogerie, les machines agricoles et forestières, et les équipements électromédicaux de diagnostic et de traitement (- 9 %, - 8 % et - 6 %) ; c'est un peu moins pour les machines d'usage général et les matériels électriques avec chacun - 1 %. Les achats de machines diverses d'usage spécifique progressent de 8 %.

Dans la branche des matériels de transports, les importations s'accroissent, mais d'une

moindre ampleur qu'en 2015 (+ 9 % contre + 17 %). Cette hausse se poursuit pour les équipements automobiles, et pour les produits de la construction automobile (respectivement + 18 % et + 10 %).

Stabilité des exportations vers la zone euro

En 2016, 76 % des exportations de la région vont vers l'Union européenne et 61 % vers la zone euro. Au plan national, ces taux sont moins élevés (59 % et 47 %).

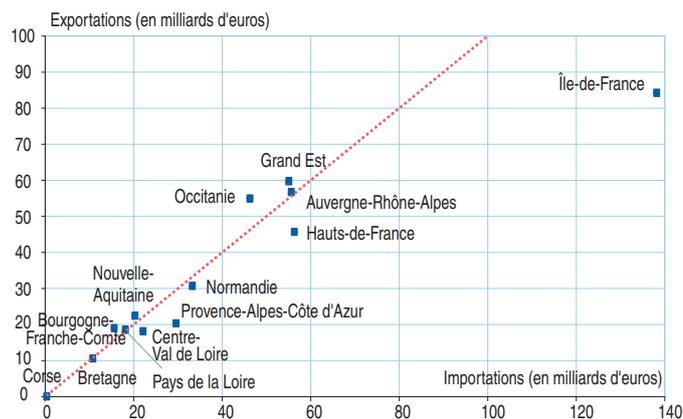
Le Bas-Rhin, le Haut-Rhin, la Moselle et la Marne sont les principaux départements qui échangent avec la zone euro. Les deux premiers y réalisent plus de la moitié de leurs exportations, les seconds plus des deux tiers. Hormis la Marne, les trois autres départements importent entre la moitié et les deux tiers de leurs produits en provenance de cette zone.

Parmi les principaux pays partenaires commerciaux de la zone euro, l'Allemagne se place en tête pour les exportations comme pour les importations (27 % et 29 %). Suivent l'Italie, la Belgique et l'Espagne, qui cumulent 48 % des échanges de la région. Le Royaume-Uni, hors zone euro, se place en 5^e position devant les deux puissances mondiales, les États-Unis et la Chine, respectivement 6^e et 9^e. La Pologne ferme la marche, à la 10^e place.

Entre 2015 et 2016, les échanges reculent autant vers la zone euro que vers l'Union européenne (- 1 %). Les ventes vers les principaux partenaires de la zone euro se stabilisent. Vers l'Espagne et la Belgique, elles baissent de 1 %, vers les Pays-Bas de 5 %. Pour l'Allemagne, le résultat est stable alors que les exportations augmentent de 5 % vers l'Italie. Vers le Royaume-Uni, elles poursuivent leur repli (- 3 %) mais progressent vers la Pologne, les États-Unis et la Suisse (+ 15 %, + 2 % et + 4 %) ; les ventes vers la Chine diminuent de 11 %.

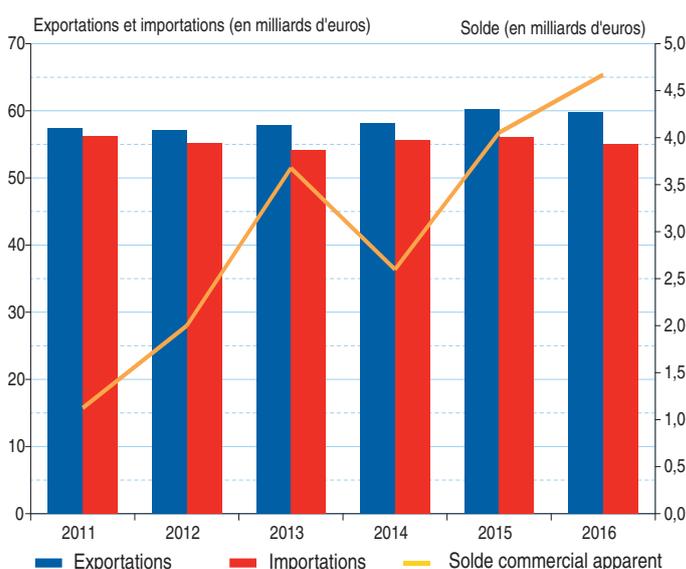
Quant aux importations de la zone euro, elles fléchissent de 2 %. La région importe moins de produits du Royaume-Uni et des États-Unis (- 14 % et - 7 %), de la Suisse et des Pays-Bas (- 5 % chacun) et de la Chine (- 2 %), mais légèrement plus de l'Italie, de la Belgique, d'Espagne (+ 2 % chacun). ■

1 Échanges commerciaux des régions en 2016



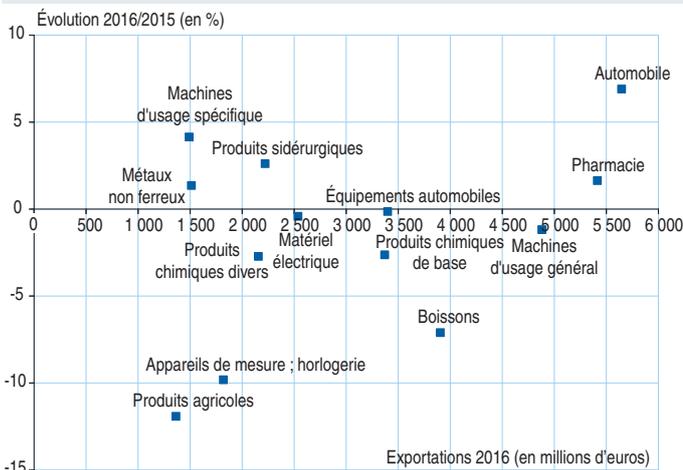
Note : pour la Corse, les importations et les exportations s'élèvent respectivement à 342 et à 62 millions d'euros.
 Lecture : en 2016, la région Grand Est a importé pour 55,1 milliards d'euros et exporté pour 59,7 milliards d'euros, ce qui positionne la région au-dessus de la droite qui représente l'équilibre entre les importations et les exportations.
 Source : Douanes, données brutes de collecte, CAF-FAB hors matériel militaire.

2 Évolution des échanges extérieurs du Grand Est



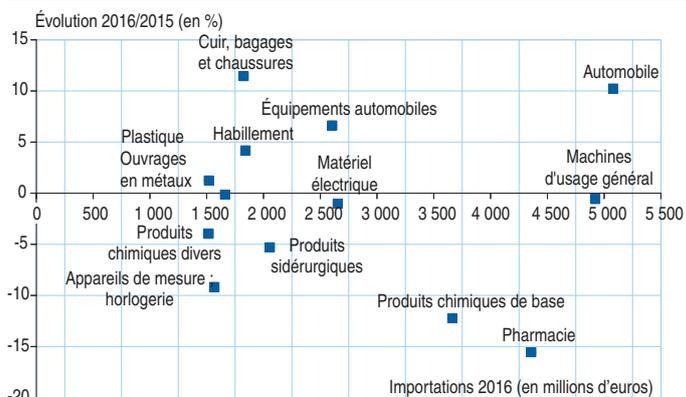
Lecture : en 2016, les importations de la région s'élèvent à 55,1 milliards d'euros et les exportations à 59,7 milliards d'euros (axe de gauche). Le solde commercial apparent, différence entre les exportations et les importations, s'élève donc à 4,7 milliards d'euros (axe de droite).
 Source : Douanes, données brutes de collecte, CAF-FAB hors matériel militaire.

3 Principales exportations de produits du Grand Est



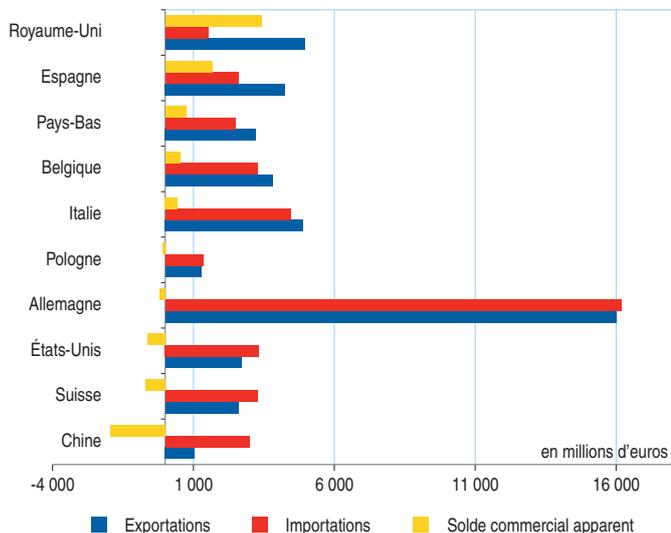
Lecture : en 2016, 1 364 millions d'euros de produits agricoles ont été vendus à l'étranger, en baisse de 12 % par rapport à 2015.
 Source : Douanes, données brutes de collecte, CAF-FAB hors matériel militaire.

4 Principales importations de produits du Grand Est



Lecture : en 2016, 5 079 millions d'euros de produits automobile ont été achetés à l'étranger, en croissance de 10 % par rapport à 2015.
 Source : Douanes, données brutes de collecte, CAF-FAB hors matériel militaire.

5 Soldes commerciaux apparents avec les principaux partenaires du Grand Est en 2016



Source : Douanes, données brutes de collecte, CAF-FAB hors matériel militaire.

Allemagne-Belgique-Luxembourg-Suisse

Croissance renforcée au Luxembourg et en Allemagne, moins dynamique en Belgique et en Suisse

En 2016, la croissance s'est renforcée au Luxembourg et en Allemagne, particulièrement dans les länders du Bade-Wurtemberg et de la Rhénanie-Palatinat, soutenue par le dynamisme de la consommation des ménages et la bonne performance du commerce extérieur. La hausse de l'activité est plus modérée en Belgique et en Suisse. Dans ce contexte favorable, l'emploi progresse et le chômage est en repli dans les quatre pays voisins du Grand Est.

Marie-Laure Kayali, Insee

Sur l'ensemble de l'année 2016, stimulé par la dépense de consommation des ménages, le produit intérieur brut (PIB) de la Zone euro (ZE19) a augmenté de 1,7 % et celui de l'Union européenne (UE28) de 1,9 % (contre respectivement + 2,0 % et + 2,2 % en 2015). La contribution du commerce extérieur à la croissance du PIB est négative dans la zone euro mais positive dans l'UE28.

Expansion économique au Luxembourg

Au Luxembourg, l'expansion économique se poursuit et la croissance se renforce encore en 2016 avec un PIB en hausse de 4,2 % (+ 4,0 % en 2015). L'activité est principalement portée par les échanges extérieurs, avec un net accroissement des exportations de biens et services non financiers, ainsi que par l'investissement et la consommation des ménages, qui se confirment également en fin d'année. La bonne performance du secteur financier luxembourgeois, soutenu par la très forte progression des marchés boursiers, contribue positivement à l'évolution du PIB. En 2016, l'emploi intérieur augmente de 3,0 %, tout comme l'emploi salarié. Il s'appuie principalement sur les travailleurs frontaliers (176 580 en moyenne annuelle, soit + 4,1 % comparé à 2015), dont la moitié vient de France, mais aussi sur les résidents étrangers. Ces travailleurs représentent 70 % de la main-d'œuvre au Luxembourg. Sur le marché du travail, la décline du chômage se poursuit. En fin d'année, on compte 18 200 demandeurs d'emploi, soit une baisse de 3,9 % par rapport à l'année précédente. Ainsi, le taux de chômage au sens du BIT s'établit à 6,3 % pour 6,7 % en 2015.

Croissance confirmée en Allemagne

L'Allemagne affiche, une fois de plus, une bonne croissance en 2016. Le PIB progresse de 1,9 %, après + 1,7 % en 2015. En moyenne, sur les dix dernières années, l'activité s'est accrue de 1,4 %.

La consommation intérieure, facteur déterminant de la croissance, est vigoureuse, non seulement grâce à la consommation des ménages mais surtout à la consommation publique (+ 2,0 % et + 4,2 %). Cette dernière est due à l'accueil de demandeurs d'asile dont le nombre a augmenté de 63 % durant l'année.

Les investissements des entreprises de construction et d'équipements rebondissent (+ 3,1 % et + 1,7 %), contribuant ainsi favorablement à l'accélération de l'activité. Globalement, la valeur ajoutée brute est en hausse de 1,8 %, davantage dans la construction que dans l'industrie et la performance économique est visible dans tous les secteurs du tertiaire.

L'évolution du commerce extérieur de l'Allemagne freine la croissance de 0,1 point, car les importations de biens et services ont progressé plus fortement que les exportations (+ 3,4 % contre + 2,5 %). Pourtant, avec 252,9 milliards d'euros, l'Allemagne dépasse en 2016 le record de l'excédent commercial de 2015, qui était de 244,3 milliards d'euros.

En moyenne en 2016, 43,4 millions de résidents en Allemagne occupent un emploi, soit un gain de 1,0 % en un an ; s'y ajoutent 82 000 actifs habitant à l'étranger (+ 4 000 en un an). Fin 2016, le chômage au sens du BIT concerne 1,85 million de personnes et son taux atteint 4,1 % (contre 4,6 % en 2015).

Dynamique de croissance dans le Bade-Wurtemberg et la Rhénanie-Palatinat

Le land du **Bade-Wurtemberg** affiche quant à lui une croissance de 2,2 % en 2016 (+ 3,1 % en 2015). Il occupe la troisième place parmi les seize länders, derrière Berlin et la Saxe (+ 2,7 %). Le PIB nominal a progressé de 3,6 % à 477 milliards d'euros, soit 15,2 % du PIB allemand.

L'activité industrielle, qui représente le tiers du PIB bade-wurtembergeois, est en hausse de 2 %. Globalement, les commandes industrielles restent vigoureuses grâce aux demandes intérieures mais aussi étrangères. La croissance de la production industrielle est essentiellement portée par l'industrie pharmaceutique (+ 9,9 %). Les exportations de biens manufacturiers se montent à 191,7 milliards d'euros mais sont en repli de 2,2 %, comparées au niveau record de 2015 ; les secteurs de l'automobile et des machines enregistrent un fort recul de respectivement 7,2 % et 4,6 %. Pour la première fois depuis 2009, les commandes en provenance des États-Unis, premier partenaire à l'export, se contractent de plus de 9 %, alors que la France conserve sa deuxième place. Dans le même temps, les importations s'accroissent de 3,8 % pour atteindre 161,6 milliards d'euros.

L'emploi continue de progresser et son niveau n'a jamais été aussi élevé : 6,14 millions de personnes en emploi en moyenne en 2016, soit + 64 700 actifs par rapport à 2015 (+ 1,1 %). Par ailleurs, le chômage se stabilise à 3,8 % comme en 2015.

En Rhénanie-Palatinat, le PIB progresse de 1,5 % en 2016, après + 1,4 % en 2015. Le PIB nominal atteint 139 milliards d'euros, soit 4,5 % du PIB national, et s'accroît de 3 %. Il est porté par le dynamisme de

l'industrie qui a enregistré un chiffre d'affaires global record de 86,7 milliards d'euros en 2016. Le commerce extérieur reste très dynamique. Les exportations atteignent un niveau record de 52,6 milliards d'euros (+ 2,5 %), dont 33,1 milliards vers les pays européens et principalement vers la France. Les importations augmentent de 0,9 %, à 34,5 milliards d'euros.

Ce Land compte en moyenne 2 millions d'emplois en 2016, soit 0,5 % de plus qu'en 2015, essentiellement dans le tertiaire, la construction et l'industrie. Le chômage est en léger repli et s'établit à 4,9 % fin 2016.

En 2016, l'économie Sarroise est atone, après deux années de reprise économique : la croissance est nulle, après + 1,7 % en 2015. L'industrie pèse nettement sur l'activité sarroise et son chiffre d'affaires chute de 3,3 %. En revanche, dans la construction, le chiffre d'affaires est en hausse de 10 %. Dans ce contexte, les exportations progressent de 1,2 % à 15,5 milliards d'euros et les importations diminuent de 2,8 % à 12,7 milliards d'euros. L'emploi augmente de 0,2 % pour aboutir à 520 500 emplois en moyenne annuelle. Quant au chômage, il passe de 7,0 % fin 2015 à 6,7 % fin 2016.

Net recul du chômage en Belgique

La Belgique connaît une croissance modérée en 2016 : + 1,2 %, après + 1,5 % en 2015.

L'activité belge s'appuie surtout sur les exportations (+ 6,1 %), qui contribuent pour 0,8 point à la croissance. La situation sur le marché du travail belge est favorable : avec 4,6 millions d'actifs occupés au sens du BIT en 2016, l'emploi intérieur augmente de 0,8 % en un an. De plus, la Belgique compte 532 380 demandeurs d'emploi en moyenne en 2016, soit une baisse de 6,7 % comparé à 2015. Ainsi, le chômage au sens du BIT en décembre 2016 est en net recul : il s'établit à 7,8 % contre 8,5 % un an auparavant.

La progression du PIB de la Wallonie est estimée à 1,0 % (+ 0,9 % en 2015). L'activité repose en partie sur le commerce extérieur. Les exportations en volume auraient enregistré une croissance de + 2,9 %. Sur l'ensemble de l'année, la croissance de l'emploi est estimée à + 1,2 % en moyenne. En un an, 14 000 créations nettes d'emplois auraient ainsi été réalisées. Le nombre de demandeurs d'emploi s'élève à 205 400 et il recule de 6,5 % depuis 2015. Le chômage au sens du BIT diminue également : 11,9 % en 2015 et 10,5 % en 2016.

Reprise de la croissance en Suisse

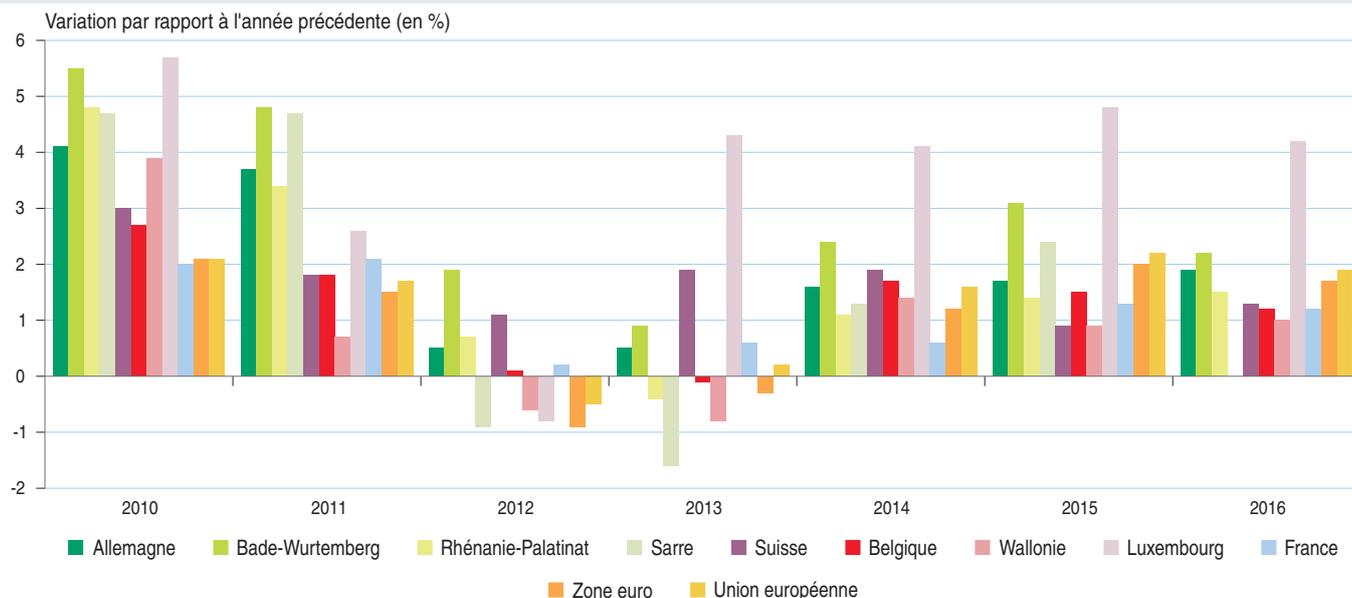
La croissance suisse se redresse en 2016 : + 1,3 %, après + 0,8 % en 2015. Après un premier semestre positif, la croissance marque le pas durant les deux derniers

trimestres. L'activité est stimulée tant par la demande intérieure que par le commerce extérieur. La progression de la consommation des ménages et du secteur public est similaire à celle des années passées (+ 1,2 % et + 1,9 %), alors que les investissements bondissent de 4,1 %. Dans le même temps, les exportations s'accroissent (+ 3,8 %) pour atteindre un niveau record de 210,7 milliards de francs suisses, tirées par les produits chimiques et pharmaceutiques. Les importations se sont également accrues de 4,1 %.

Fin 2016, la Suisse compte 4,9 millions d'emplois, en hausse de 0,3 % sur un an, uniquement du fait du secteur tertiaire, le secondaire en perdant. L'emploi dans la Suisse du Nord-Ouest s'établit à 657 000 fin 2016, soit un recul de 1,1 %, mais de 2,8 % dans le secteur secondaire. La Suisse accueille 318 500 frontaliers étrangers fin 2016, soit + 3,7 % en un an, dont une majorité de français. Cette croissance est néanmoins la plus faible depuis 2010. Parmi les 42 100 frontaliers résidant en France et se rendant dans les cinq cantons de la Suisse du Nord-Ouest, près de 83 % proviennent des départements alsaciens.

Le chômage suisse au sens du BIT est resté quasiment stable à 4,6 % en 2016. En revanche, dans les trois cantons de la Suisse du Nord-Ouest, il passe de 4,0 % en 2015 à 4,7 % en 2016. ■

1 Croissance du PIB réel en volume de 2010 à 2016



Note : le produit intérieur brut (PIB) est une mesure de l'activité économique. Il est défini comme la valeur de tous les biens et services produits, moins la valeur des biens et services utilisés dans leur création. Le calcul du taux de croissance annuel du PIB en volume est destiné à permettre les comparaisons des dynamiques du développement économique à la fois à travers le temps et entre des économies de différentes tailles.

Pour le calcul du taux de croissance du PIB en volume, le PIB à prix constants est évalué avec les prix de l'année précédente et les changements du volume ainsi calculés sont imputés au niveau d'une année de référence. C'est ce qu'on appelle une série chaînée liée. Par conséquent, les mouvements de prix ne contribuent pas à augmenter le taux de croissance.

Sources : Destatis, Statistische Landesämter Rheinland-Pfalz, Baden-Württemberg, Saarland Confédération Suisse Secrétariat d'Etat à l'économie, Banque nationale de Belgique, Office national pour l'emploi belge, Institut wallon de l'évaluation, de la prospective et de la statistique, Institut national de la statistique et des études économiques luxembourgeois (Stateg).

Agriculture

Une production céréalière en forte baisse

Comme au niveau national, la récolte de céréales d'été en 2016 dans le Grand Est s'est avérée très mauvaise, avec des pertes de rendement de plus de vingt quintaux par hectare cultivé et une baisse de qualité des grains liés à des conditions climatiques défavorables. Dans le même temps, la récolte mondiale est abondante et de qualité. Ainsi, les cours français sont comparables aux prix déjà médiocres de la campagne précédente, alors qu'un effondrement des cours était annoncé. Les récoltes d'automne (betteraves, pommes de terre) ont souffert des maladies, mais les dégâts ont été moins importants que prévu. La production laitière du Grand Est est en baisse et les prix moyens du lait moins élevés qu'en 2015. Le marché est morose pour les éleveurs bovins. Les volumes d'abattages et les cotations sont en repli. En revanche, si la production porcine recule, les cours du porc charcutier remontent en 2016. Globalement, la situation des éleveurs reste difficile et de nombreuses trésoreries sont tendues.

Michel Tison, Philippe Wattelier, Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt (Draaf)

Au cours du premier semestre 2016, les abondantes disponibilités mondiales de blé pèsent sur les prix. Une parité euro-dollar favorable à la monnaie américaine nuit à la compétitivité des blés français. Les exportations ne suffisent pas à écouler les stocks nationaux. La concurrence des productions russe et ukrainienne se montre très active. À mesure que la fin de la campagne approche, les producteurs stockent à la ferme et envisagent une vente différée sur la prochaine campagne, espérant faire monter les prix. La nouvelle campagne amène une récolte mondiale abondante et de qualité, mais elle s'annonce très dégradée en France. L'excès de précipitations et le manque de luminosité ont affecté le rendement et la qualité des grains. Dans le Grand Est, les industriels rencontrent des difficultés pour trouver des blés présentant la qualité nécessaire, surtout en meunerie. Malgré les importantes disponibilités mondiales, la forte demande internationale et une parité euro-dollar de nouveau favorable à l'euro depuis les élections présidentielles américaines soutiennent les prix. Mais la concurrence des productions en provenance de la mer Noire reste active.

Production céréalière : chute des rendements et qualité variable

Dans la région Grand Est, la sole de blé reste stable par rapport à 2015 mais le rendement s'avère décevant. Il s'établit à 49,4 quintaux par hectare (q/ha), soit 35 quintaux de moins qu'en 2015 et 27 en dessous de la moyenne des cinq dernières années. La production régionale de blé se chiffre à 3,5 millions de

tonnes, contre plus de 6 millions l'année précédente, soit une baisse de 41 %. Le prix annuel moyen du blé baisse pour la quatrième année consécutive. Inférieur de 7,8 % à celui de 2015, il a reculé de 27 % depuis 2013.

La production régionale d'orge d'hiver s'élève à 1,4 million de tonnes, soit 25 % de moins que l'année précédente et 0,6 % de plus que la moyenne quinquennale. La baisse des rendements semble affecter plus significativement la récolte régionale que la hausse des surfaces cultivées. Avec près de 970 000 tonnes, la production d'orge de printemps est réduite de près d'un tiers par rapport à 2015. Les rendements atteignent respectivement 56 et 51 q/ha, inférieurs de 22 et 18 quintaux à ceux de 2015. En moyenne annuelle, le prix de l'orge d'hiver recule de 5,2 % par rapport à l'année précédente et celui de l'orge de printemps de 0,8 %.

La récolte française de maïs s'avère décevante pour la deuxième année consécutive. Avec 1,6 million de tonnes en 2016, la production régionale régresse de 2 % par rapport à 2015. Elle est inférieure de 24 % à la moyenne quinquennale. Cette évolution peut en partie s'expliquer par une diminution des surfaces de 8 %, atténuée par une hausse du rendement régional de 6 quintaux. On observe une grande dispersion des rendements selon les départements. Exceptés dans le Bas-Rhin, le Haut-Rhin et les Ardennes, les rendements sont modestes, voire médiocres. En moyenne annuelle, le prix du maïs *Free on Board* Rhin (FOB : acheté hors frais de transport, taxes et assurances) progresse de 9,2 %.

Un contexte similaire pour le colza, mitigé pour les cultures industrielles

En 2016, la production régionale de colza s'élève à 950 000 tonnes, soit 21,5 % de moins qu'en 2015 et 15,3 % de moins que la moyenne quinquennale. Cette évolution est due à la baisse des rendements, les surfaces restant stables. En début d'année, le ralentissement de la demande chinoise et la chute des cours du pétrole plombent les prix du colza. Une parité euro-dollar défavorable handicape les exportations européennes. Les prix commencent à remonter en mars, suite aux inquiétudes qu'El Niño suscite sur la production d'huile de palme et poussés par la demande chinoise qui redémarre. La nouvelle campagne débute avec une récolte française en baisse de 13 % par rapport à la moyenne quinquennale. Pendant le deuxième semestre, la parité euro-dollar est de nouveau favorable à l'euro. La forte demande mondiale, l'évolution à la hausse des cours du pétrole et la fermeté du marché des oléagineux et des huiles font monter les prix jusqu'à la fin de l'année. En moyenne annuelle, le prix du colza augmente de 2,2 % par rapport à celui de 2015 mais recule de 10 % depuis 2013.

Malgré les conditions climatiques défavorables, la production régionale de betteraves industrielles augmente de 24 % en 2016. La pression des maladies a pu être contenue. Les surfaces augmentent de 7 %. Le rendement régional moyen se situe à 93 tonnes par hectare cultivé, soit 12 de plus que celui de 2015 et une tonne de plus que la moyenne quinquennale. La production de pommes de

terre de consommation baisse de 4,4 %, la hausse de 6 % des surfaces ne compensant pas la baisse de rendement de 10 %. La cotation des variétés à chair normale grimpe de 31,5 % avec l'arrivée de la nouvelle campagne. La production de pommes de terre de féculé augmente de 4,1 % par rapport à 2015, évolution liée à celle des surfaces.

Production laitière : la crise se renforce pour les éleveurs laitiers

Après une fin des quotas laitiers qui avait déjà engendré une augmentation de la production sans hausse de la consommation interne, les producteurs de la région Grand Est ont livré 22,2 millions d'hectolitres de lait en 2016, soit 4,8 % de moins que l'an dernier, contre - 2,8 % au niveau national. Cela représente 9,3 % de la production nationale laitière. Alors que, jusqu'en septembre, les volumes de collecte suivaient les tendances des trois années précédentes, les livraisons sur les derniers mois de l'année ont été inférieures aux mêmes périodes de 2013 à 2015. Cette baisse peut s'expliquer de différentes façons. Tout d'abord, les conditions météorologiques ont conduit à un manque de fourrage et, bien souvent, de qualité moyenne. De plus, des engagements ont été pris pour

réduire la production laitière. Le nombre de producteurs conventionnels a diminué de 4 %. En parallèle, le prix moyen du lait conventionnel en 2016 continue de baisser et s'établit à 300 € les mille litres, contre 320 € en 2014 et surtout 378 € en 2013. Dans le même temps, celui du lait biologique progresse de 1,8 %, à 441 € pour 1 000 litres. Depuis deux ans, les éleveurs laitiers conventionnels n'arrivent plus à compenser leur coût de production.

Production animale et exportation globalement en baisse

Le nombre de gros bovins abattus en 2016 diminue de 2,3 %, malgré une hausse des vaches de réforme de 3,5 %, lié à la morosité du marché et également à la crise laitière : la part des vaches abattues en 2016 sur l'ensemble des vaches laitières a augmenté de quatre points. La baisse du volume d'abattages est également importante pour la viande porcine, de l'ordre de 6,8 % en unités et de 6 % en tonnage. En revanche, les quantités de viande ovine traitées dans la région augmentent de 9,1 % en unités.

Concernant les cours de la viande bovine, ceux-ci sont en retrait de 14 centimes le kilo

de carcasse pour la vache de réforme allaitante, de 27 pour la vache laitière réformée, de 11 pour le jeune bovin et de 17 pour la génisse. Selon les catégories, cela représente une baisse allant de 8 % à 3 %. Alors que le prix payé aux producteurs de viande ovine reste stable sur l'année, celui du porc progresse de 7 centimes le kilo. Concernant les exportations, elles sont en baisse de 6,2 % par rapport à 2015 dans la région pour la viande bovine.

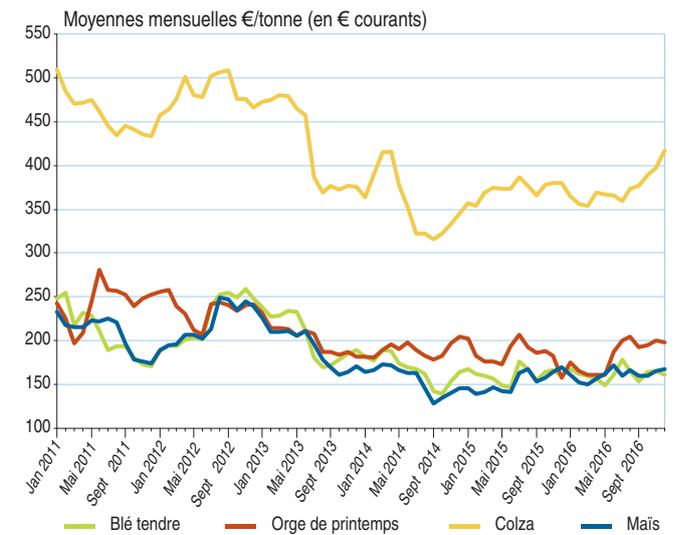
L'année 2016 a aussi été marquée par plusieurs cas de fièvre catarrhale ovine, dont un en Haute-Marne, suffisant pour entraîner le classement en zone réglementée de la quasi-totalité de la région Grand Est, exceptée une partie des Ardennes n'y rentrant qu'en fin d'année. Cela a pu affecter l'exportation de jeunes bovins, qui a diminué en volume de 9 %, mais surtout de plus de 20 % dans les départements de la Meurthe-et-Moselle, de la Meuse et du Bas-Rhin. À l'inverse, le département des Ardennes a vu ses exportations augmenter de 11 %. Dans le même temps, pour la viande porcine, 2016 restera une année exceptionnelle, avec un doublement des livraisons françaises vers la Chine. ■

1 Productions végétales dans le Grand Est

	Production (en milliers de tonnes)		Variation de la production (en %)	
	2016	2015	2016/2015	Évolution 2016/2011-2015
Céréales	7 657	11 115	- 31,1	- 25,7
dont Blé	3 542	6 021	- 41,2	- 30,1
Orge d'hiver	1 394	1 863	- 25,2	0,6
Orge de printemps	968	1 404	- 31,1	- 44,0
Maïs grain	1 628	1 662	- 2,0	- 23,9
Oléagineux	1 003	1 273	- 21,2	- 15,9
dont Colza	947	1 207	- 21,5	- 15,3
Tournesol	34	38	- 9,7	- 43,4
Protéagineux	110	169	- 35,0	- 18,2
dont Pois protéagineux	94	152	- 37,8	- 15,0
Féverole	12	17	- 29,3	- 46,8
Betteraves	9 126	7 361	24,0	0,1
Pommes de terre	791	808	- 2,0	- 26,5
dont féculières	226	218	4,1	- 27,2
consommation	547	572	- 4,4	26,7
Chanvre - fibres	39	31	25,1	15,6
Luzerne	555	559	- 0,8	- 9,0
Tabac (tonnes)	1 819	2 604	- 30,1	- 34,7
Houblon (tonnes)	600	517	16,1	- 7,3

Source : Draaf, Agreste - Statistique agricole annuelle 2011 à 2016.

2 Cours des céréales et oléagineux



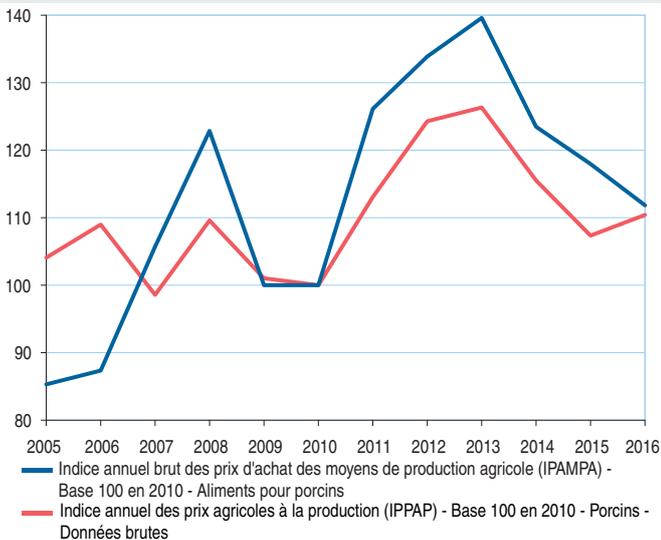
Source : La dépêche.

3 Productions animales dans le Grand Est

	Production (en tonnes)		Variation de la production (en %)	
	2016	2015	2016/2015	Évolution 2016/2015-2011
Gros bovins	85 548	87 980	- 2,8	- 12,8
dont Vaches	30 187	29 394	2,7	- 6,1
Génisses	9 597	10 043	- 4,4	- 7,4
Taurillons	36 963	38 909	- 5,0	- 14,5
Bœufs	7 371	7 948	- 7,3	- 28,5
Veaux de boucherie	1 378	1 540	- 10,5	- 22,2
Ovins	1 641	1 519	8,0	1,8
dont Agneaux	1 580	1 471	7,4	1,0
Porcins	19 713	20 949	- 5,9	- 6,3
dont Porcs charcutiers	19 376	20 595	- 5,9	- 4,5
Lait - Unités : milliers d'hl	22 242	23 369	- 4,8	- 2,0

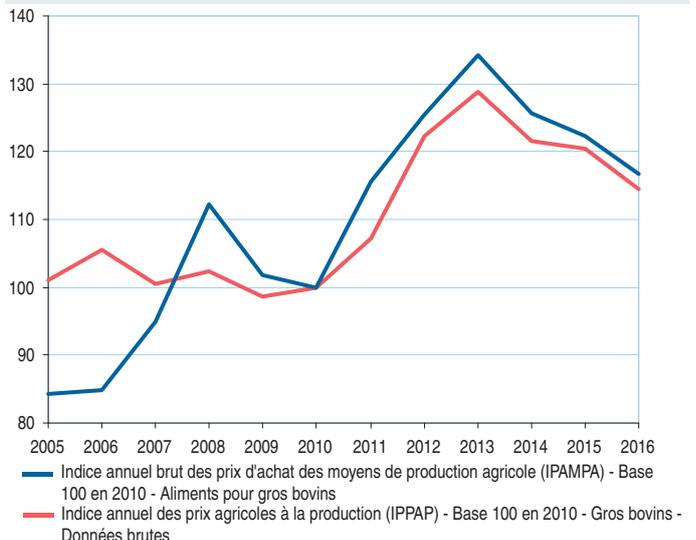
Sources : Enquête Abattages et FranceAgrimer : Enquête mensuelle laitière.

4 Prix dans la filière porcine



Source : Insee.

5 Prix dans la filière bovine



Source : Insee.

Viticulture

Marché français et exportations en recul

Les conditions climatiques défavorables en 2016 ont affecté différemment les vignobles alsacien et champenois.

En Champagne, le rendement de la vendange baisse pour la deuxième année consécutive et la production de raisin est l'une des plus faibles depuis les dix dernières années. En revanche, l'état sanitaire des raisins ne pose pas de difficulté. Les quantités récoltées permettent de produire un volume de 268 millions de bouteilles. Les expéditions de bouteilles baissent de 2,1 % par rapport à 2015. Le repli est plus marqué pour le marché national (- 2,4 %) que pour l'exportation (- 1,7 %). En 2016, le Champagne réalise un chiffre d'affaires de 4,7 milliards d'euros, comme en 2015.

En Alsace, la récolte est en forte hausse en 2016 par rapport à trois dernières années difficiles, pour les vins tranquilles comme pour les Crémants. Les volumes supplémentaires ne permettant pas de reconstituer les stocks pour tous les types de vins, l'effort porte sur le Crémant. Les petites récoltes des années précédentes entraînent une baisse de disponibilité des vins d'Alsace toutes AOC, notamment à l'exportation.

Cécile Biaudet, Grégory Dobbelsstein, Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt (Draaf)

La production 2016 de raisin en appellation Champagne est une des plus faibles des dix dernières années. Elle baisse de 16,9 % par rapport à l'année précédente et atteint 326 000 tonnes contre 393 000 en 2015.

Une récolte marquée par les accidents climatiques en Champagne

Cette baisse est la conséquence d'une année particulièrement difficile, marquée par plusieurs jours de gel au printemps, des averses de grêle, une forte pression du mildiou ainsi que des phénomènes d'échaudage. Le département de l'Aube est le plus touché, avec des incidences négatives sur le rendement. Les surfaces en production s'établissent à 33 800 hectares (ha). Les plantations de vignes restent stables par rapport à 2015. Cette stabilité s'explique par le fait que la quasi-totalité du vignoble est plantée.

Le rendement disponible autorisé en 2016 est fixé par l'interprofession à 9 700 kilogrammes de raisin par hectare (kg/ha). Ce rendement est complété par une réserve individuelle. Cet outil, géré par le Comité Interprofessionnel des Vins de Champagne (CIVC) a deux finalités : ajuster les quantités disponibles aux besoins du marché et assurer les récoltants contre les déficits de récolte (accidents climatiques notamment).

Les viticulteurs ont vendangé en moyenne 9 164 kg/ha en Appellation d'Origine Protégée (AOP) pour l'Aube, la Marne et la Haute-Marne, assurant une production de

1,8 million d'hectolitres (14 % de moins qu'en 2015). Le rendement correspond à 9 026 kg/ha en disponible et 138 kg/ha mis en réserve individuelle. Les viticulteurs dont le rendement est inférieur à 9 700 kg/ha de raisin pourront bénéficier d'une sortie de réserve dans la limite de ce rendement. Pour l'ensemble de la Champagne viticole, qui inclut les vignobles de l'Aisne et de la Seine-et-Marne, la production s'élève à près de 2 millions d'hectolitres en AOP soit l'équivalent de 268 millions de bouteilles.

Maintien du chiffre d'affaires lié au Champagne

Les expéditions de Champagne s'élèvent à 306 millions de bouteilles, en baisse de 2,1 % par rapport à 2015. Le marché français recule de 2,4 % et poursuit sa baisse depuis 2011. Il représente 52 % de l'ensemble des ventes. Les marchés à l'exportation connaissent un repli de 1,7 % après deux années de hausse. Cependant, le recul concerne d'abord les pays de l'Union Européenne.

Le Royaume-Uni demeure le premier marché étranger en volume (10,2 % des expéditions), malgré une diminution de 8,7 % de ses importations. Les États-Unis (7,1 %) occupent toujours la deuxième place des pays importateurs, mais se positionnent comme le premier marché en valeur. Les expéditions vers ce pays progressent de 6,3 %. Avec 4,1 % du total des expéditions de bouteilles, l'Allemagne reste le troisième client en volume pour le Champagne, devant

le Japon (3,6 %). Les importations allemandes augmentent de 4,9 % tandis que celles du Japon reculent de 7,2 %.

En 2016, le chiffre d'affaires réalisé par le Champagne se stabilise à 4,7 milliards d'euros dont 2,7 milliards à l'étranger, comparable à celui de 2015.

La baisse du volume des ventes concerne tous les acteurs du marché du Champagne. Les ventes des maisons de Champagne, qui écoulent 72 % de l'ensemble des bouteilles vendues, régressent de 1,9 %. Les ventes des vigneronnes baissent de 2,3 % et celles des coopératives de 3,5 %. Ces acteurs dépendent davantage du marché français et subissent une conjoncture défavorable.

Une vendange alsacienne satisfaisante malgré une année difficile

En Alsace, les conditions climatiques ont également fait craindre pour la vendange. Le vignoble a subi des épisodes de grêle, de gel, et les pluies fréquentes et abondantes ont favorisé le développement du mildiou. Malgré ces facteurs, l'état sanitaire du vignoble est satisfaisant. Après trois années consécutives de récolte inférieures à un million d'hectolitres (hl), la récolte viticole alsacienne se situe à 1,2 million d'hectolitres en zone AOP, en hausse de 19,4 % par rapport à la récolte précédente. Cette hausse concerne de manière inégale les trois appellations d'origine protégée, Alsace (70,8 % des surfaces du vignoble), Alsace Grands

Crus (6,1 %) et Crémant d'Alsace (22,1 %). La récolte 2016 des 51 Grands Crus est en légère hausse par rapport à 2015 avec 2,8 % de volume supplémentaire. Les vignes classées en zone AOP Crémant d'Alsace connaissent une forte progression des volumes récoltés (+ 20,4 %).

Même si la vendange 2016 est la meilleure depuis cinq ans, les volumes obtenus ne permettent pas de compenser le déficit observé ces trois dernières années. Le choix a été fait de donner la priorité aux Crémants, pour lesquels il existe une forte demande. Les surfaces en production consacrées à

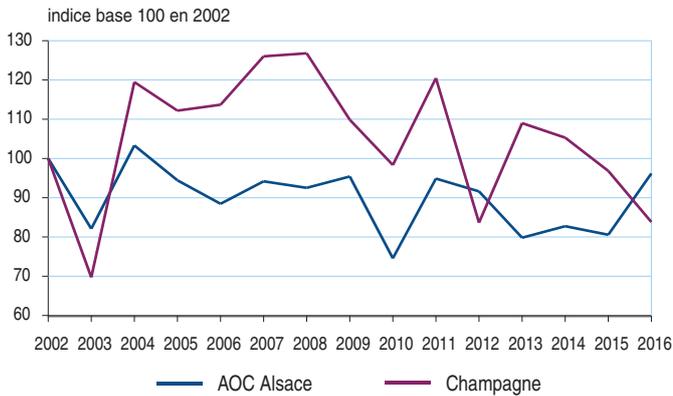
cette appellation ont augmenté de 22 % ces dix dernières années. Mais cette priorité a pour effet de restreindre les volumes disponibles pour la reconstitution des stocks des autres vins blancs tranquilles.

Un repli des ventes et des exportations de vins d'Alsace

En 2016, les ventes en métropole et à l'exportation de vins d'Alsace, toutes AOP confondues, sont en baisse pour la deuxième année consécutive (- 6,3 % en volume). Le marché français, qui représente 74,5 % des ventes, est en repli de 4,3 %. Les

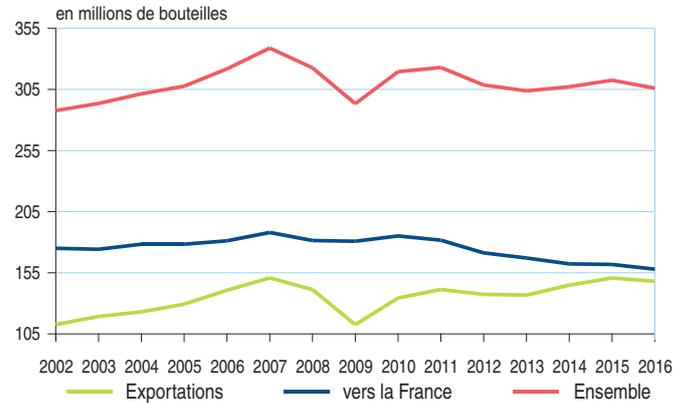
exportations enregistrent une baisse plus marquée de 11,5 %. Les ventes de vins d'Alsace AOP tranquilles régressent en volume de 7,7 %. Le recul est moins important pour le marché national que pour les exportations (respectivement 5,6 % et 12,8 %). Concernant les Crémants d'Alsace, les exportations diminuent de 6,2 % en volume et de 1,7 % en valeur par rapport à 2015. Avec plus de 14 000 hl chacun, la Belgique d'abord, l'Allemagne ensuite, restent les principaux pays importateurs (60 % de l'ensemble). Le marché français, qui représente 80 % des ventes, évolue peu (- 0,9 % en volume). ■

1 Évolution de la production de raisins en Champagne et de vin AOC en Alsace



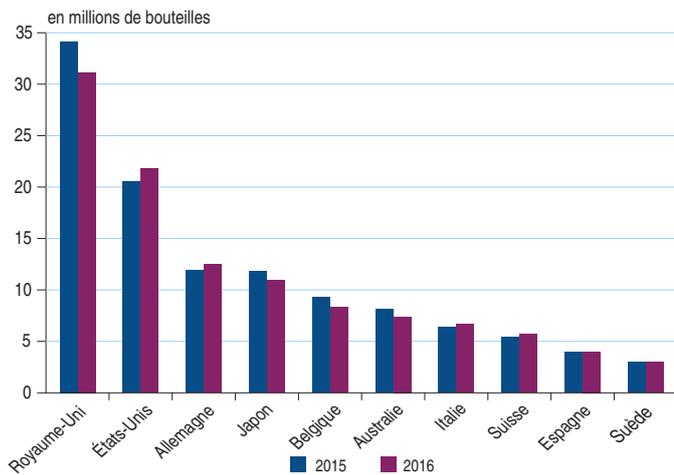
Sources : Comité Interprofessionnel des Vins de Champagne (CIVC) - Comité Interprofessionnel des Vins d'Alsace (CIVA).

2 Évolution des expéditions de Champagne



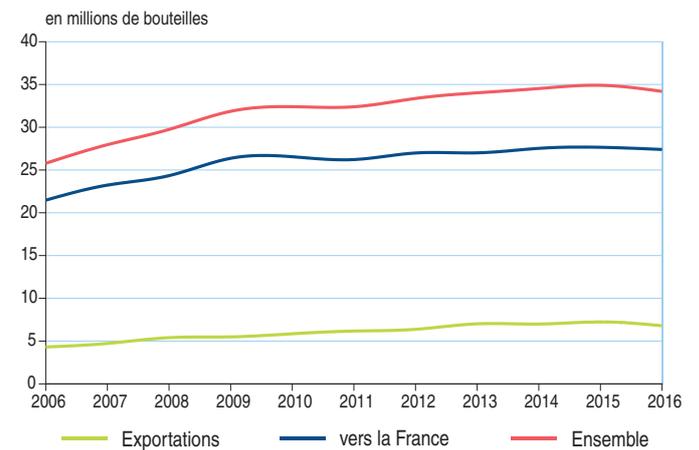
Source : Comité Interprofessionnel des Vins de Champagne (CIVC).

3 Exportations de Champagne par pays



Source : Comité Interprofessionnel des Vins de Champagne (CIVC).

4 Évolution des expéditions de l'AOC Crémant d'Alsace



Source : Comité Interprofessionnel des Vins d'Alsace (CIVA).

Industrie

Stabilité en 2016, croissance attendue en 2017

Les industriels du Grand Est ont enregistré une stabilité de leur chiffre d'affaires en 2016 (+ 0,1 %). L'export, en recul de 2,5 %, n'a pourtant pas soutenu l'économie régionale comme les années antérieures. Cet environnement peu dynamique n'a pas favorisé la mise en place de politiques volontaristes, faute de visibilité satisfaisante, que ce soit du point de vue de l'emploi ou de celui des investissements.

Les prévisions apparaissent cependant plus optimistes et s'accompagnent d'une reprise des projets d'investissements. En revanche, l'emploi resterait encore sous tension.

Jean-Jacques Joanteguy, Banque de France

Les entreprises industrielles du Grand Est n'ont connu l'an passé qu'une très faible progression de leur chiffre d'affaires (+ 0,1 %). Ce résultat se situe en deçà des prévisions formulées il y a un an, puisqu'on tablait alors sur une croissance de 1,7 %. Toutefois, l'année 2016, notamment dans sa première moitié, se caractérise par un effet prix défavorable qui a pesé sur les chiffres d'affaires, occultant ainsi une progression en volume que l'on peut estimer supérieure aux 0,1 % affichés.

Les exportations, en panne, pèsent sur la croissance

Ce résultat modéré s'explique en partie par une baisse des ventes à l'étranger (- 2,5 %). Le mouvement de repli des exportations concerne une proportion importante d'entreprises de l'échantillon puisque la moitié d'entre elles indique être dans ce cas.

Par secteurs, seul celui des biens d'équipement et des machines affiche une diminution des chiffres d'affaires (- 1,0 %), en dépit de la bonne performance dans les branches électroniques, électriques et informatiques. Les fabricants de matériels de transport ont connu une pause, la légère hausse chez les constructeurs automobiles ayant pu compenser le repli constaté chez les équipementiers. Les industries agroalimentaires affichent de très légers progrès (+ 0,3 %) en dépit d'une moindre performance du secteur des boissons, notamment à l'export.

Dans le secteur des autres produits industriels, qui a crû dans l'ensemble de 0,4 %, de bonnes performances dans la chimie et l'industrie pharmaceutique, mais aussi dans le bois-papier, compensent les baisses de chiffre d'affaires enregistrées. C'est notamment le cas sur les marchés étrangers dans les industries en

lien avec les minéraux ainsi que la métallurgie, ces dernières étant plus fortement impactées par l'évolution des cours de leurs produits.

La faible croissance de l'activité industrielle explique l'attentisme constaté en termes d'embauches. Le léger repli affiché des effectifs (- 0,5 %) touche tous les secteurs, à l'exception de celui des industries agroalimentaires, qui a procédé à des embauches nettes. Dans le secteur des autres produits industriels, à l'exception notable de l'industrie chimique, la plupart des branches enregistrent des baisses d'effectifs. Enfin, chez les fabricants de matériels de transport et des biens d'équipement et machines, les baisses concernent une assez large majorité d'intervenants.

Les investissements sont en baisse dans tous les secteurs de l'industrie régionale

Les flux d'investissement ont globalement diminué en 2016 (- 5,7 %), évolution touchant tous les secteurs industriels. Si ce repli était anticipé dans les industries liées au matériel de transport, il s'analyse plus comme un simple décalage dans les autres branches.

Le contexte général reste en effet très favorable avec des taux d'intérêts au plus bas et des incitations fiscales attractives, et il se traduit par le maintien de dépenses d'équipement à un niveau élevé.

Malgré de nouveaux engagements substantiels dans les industries des boissons, l'agroalimentaire accuse un repli de près de 5 %.

Les biens d'équipement électriques et les fabricants de machines ainsi que les fabricants de matériel de transport ont légèrement ralenti leurs efforts d'investissement (- 2,3 % et - 3,7 %).

Ils ont fléchi plus nettement dans les autres produits industriels (- 7,0 %), sous l'effet notamment des fortes réductions constatées dans la métallurgie, qui n'ont pas pu être compensées par les programmes engagés dans la chimie ou la pharmacie.

L'activité industrielle devrait progresser en 2017, avec des plans d'investissement en hausse

Pour 2017, les industriels anticipent une croissance d'activité de près de 3 %, qui prendrait notamment appui sur une dynamisation des ventes à l'étranger (+ 3,3 %).

Les industries agroalimentaires espèrent une hausse de leurs facturations de 3 %. Dynamique pour les produits laitiers (+ 4,4 %), la croissance dépasserait 2 % dans la branche des boissons, mais serait plus modeste ailleurs.

La hausse d'activité est bien partagée par l'ensemble des branches de l'industrie automobile (2,3 %), ce qui n'est pas le cas pour les biens d'équipement (+ 1,4 %). En effet, les fabricants de machines et ceux d'équipements informatiques et électroniques font plutôt preuve d'optimisme, alors que les fabricants d'équipements électriques anticipent un repli (- 2,3 %).

Le secteur des autres produits industriels prévoit une nouvelle progression de l'activité, plus marquée que précédemment puisqu'elle pourrait se situer autour de 3 %. Cette hausse repose en partie sur de bonnes performances à l'exportation (+ 3,7 %). En peine en 2016, la métallurgie s'attend à un rebond marqué en 2017 (+ 5,3 %), largement soutenu par les ventes à l'étranger.

En dépit des perspectives favorables entrevues en termes d'activité, l'attentisme resterait de mise au niveau des embauches et

l'emploi pourrait encore légèrement s'éroder dans l'industrie régionale en 2017 (- 0,6 %). Ce repli toucherait principalement le personnel intérimaire. En effet, hors intérim, les effectifs « titulaires » devraient légèrement progresser, traduisant ainsi une meilleure confiance des industriels, en cohérence avec leurs perspectives en termes d'activité.

À la recherche de gains de productivité dans un marché international qui continue d'être très concurrentiel, l'industrie automobile

fait état de perspectives négatives en anticipant un recul des effectifs de près de 5 %, libérant notamment les intérimaires qui avaient été recrutés en 2016.

Dans les autres branches, les évolutions sont moins prononcées. Les investissements projetés par les entreprises augmenteraient de 11,2 % en 2017. Quelques programmes d'envergure, parfois différés en 2016, sont prévus en 2017. Ce sera le cas dans l'agroalimentaire (+ 34,8 %) où, au-delà de celle des boissons qui continue d'investir

régulièrement, certaines branches se distinguent par des projets d'importance.

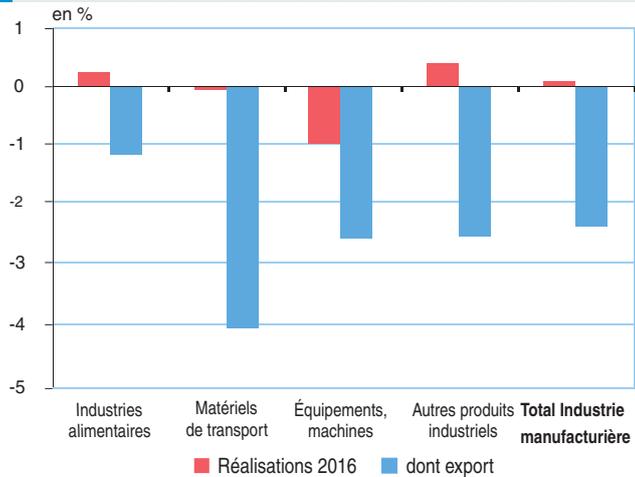
Les fabricants d'équipements et de machines, ainsi que ceux des autres produits industriels, anticipent une hausse comparable (aux alentours de 12 %) alors que ceux du matériel de transport prévoient une nouvelle baisse des dépenses d'investissement, tendance concernant tant les constructeurs que les équipementiers. ■

Ces données sont extraites d'un document publié chaque début d'année sur le site internet de la Banque de France :

<https://www.banque-france.fr/statistiques/tendances-regionales/tendances-regionales-grand-est>

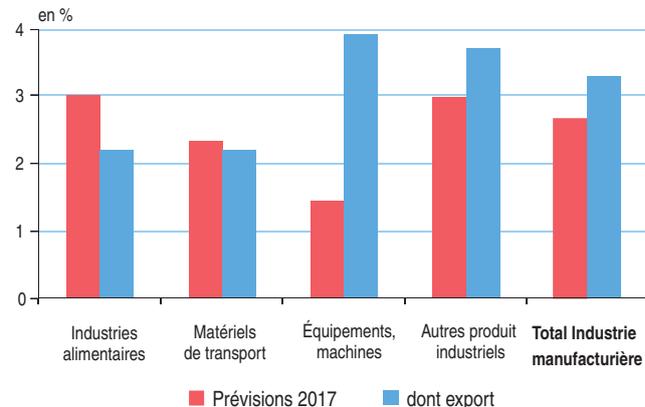
Les résultats publiés pour l'industrie proviennent des réponses obtenues par l'enquête annuelle de la Banque de France auprès de 800 entreprises industrielles de la région Grand Est, représentant 60 % des effectifs recensés par l'URSSAF – ACOSS au 31/12/2015.

1 Variation des chiffres d'affaires 2016/2015 dans le Grand Est



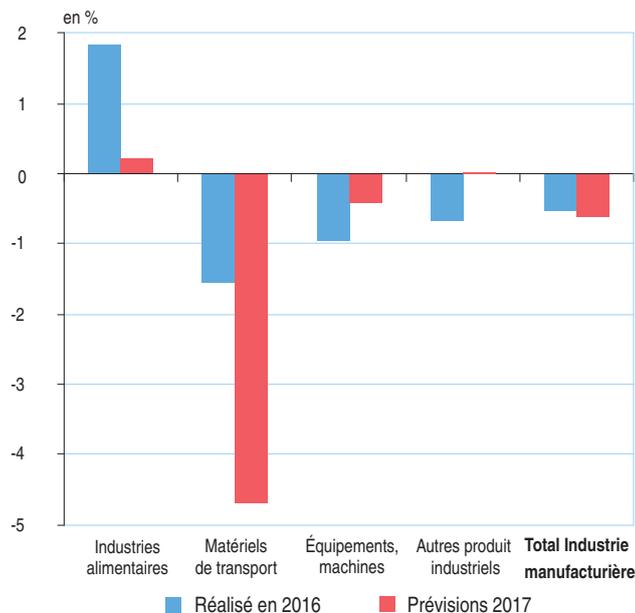
Source : Banque de France.

2 Variation prévue des chiffres d'affaires 2017/2016 dans le Grand Est



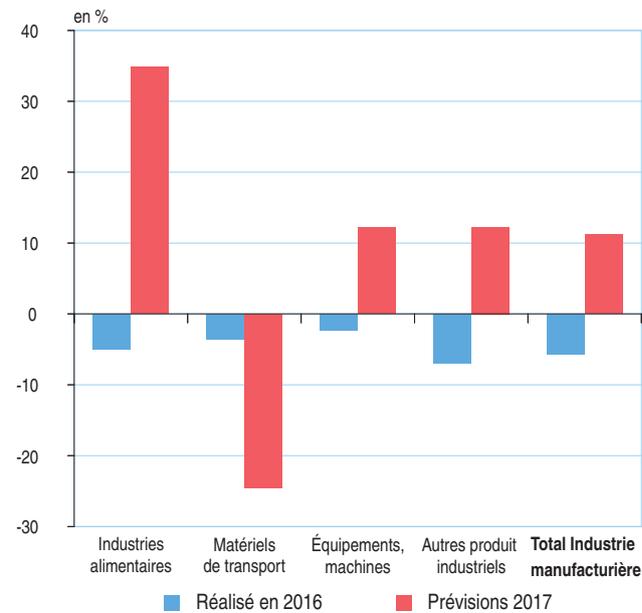
Source : Banque de France.

3 Variation des effectifs par secteur de l'industrie dans le Grand Est



Source : Banque de France.

4 Variation des investissements par secteur de l'industrie dans le Grand Est



Source : Banque de France.

BTP

Amélioration en 2016, accélération plus nette attendue en 2017

Après une année 2015 particulièrement difficile, la construction dans le Grand Est a connu un léger début de reprise à compter du printemps 2016. La production a modérément progressé et la dégradation des prix a pu être enrayée sur la fin de l'année. Les effectifs ont été légèrement renforcés par un recours accru à l'intérim, en particulier dans les travaux publics. Les dépenses d'investissement n'ont toutefois pas repris, la visibilité et les marges restant insuffisantes.

Les chefs d'entreprise envisagent une accélération de la production en 2017, notamment dans les travaux publics. Le gros œuvre, en raison de perspectives plus incertaines, devrait encore rester à l'écart de ce mouvement.

Jean-Jacques Joanteguy, Banque de France

Après le point bas de 2015, la construction a connu un léger début de reprise à compter du printemps 2016. Mais la situation demeure encore fragile avec une progression globale de la production limitée à 0,2 %, assez proche des prévisions formulées lors de la précédente étude (+ 0,4 %). Le gros œuvre a simplement maintenu son niveau d'activité, les mises en chantier de logements neufs et de locaux non résidentiels n'ayant guère évolué sur un an.

Le second œuvre a redémarré également assez timidement (+ 0,7 %).

Les travaux publics, freinés en début d'exercice par une météo pluvieuse, ont bénéficié d'une hausse des commandes en cours d'année. Toutefois, le courant de demande, notamment publique, n'a pas permis au secteur d'atteindre le niveau de 2015 (- 1,0 %). En dépit de ces évolutions, quelques recrutements d'intérimaires ont été

effectués dans les travaux publics, en anticipation de la reprise d'activité attendue pour 2017.

En l'absence de reprise suffisamment franche de l'activité et d'un retour à des prix plus rémunérateurs dans le bâtiment, les entreprises ont limité leurs investissements. En revanche, les dépenses d'équipement ont progressé dans les travaux publics, mettant ainsi fin à plusieurs années de recul.

Accélération de la production pour 2017

La confirmation d'une meilleure tenue des carnets de commande au dernier trimestre permet aux chefs d'entreprise d'envisager 2017 avec davantage d'optimisme, même si la reprise sera lente et variable selon les spécialités et les territoires.

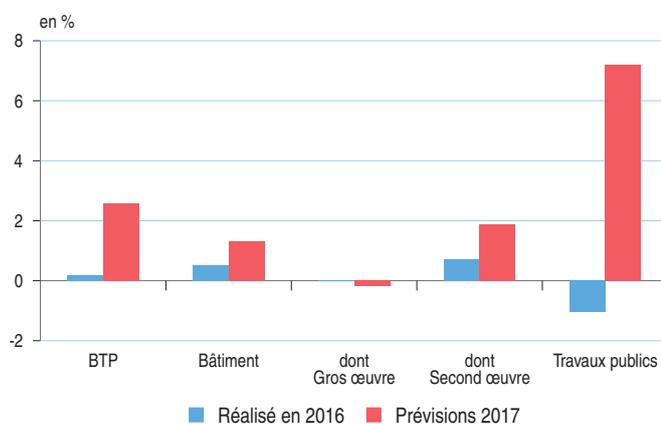
La progression de la production pourrait atteindre 2,6 %. Le gros œuvre pourrait

encore stagner, compte tenu d'un retard dans le redémarrage de la construction de logements neufs.

Le second œuvre devrait se montrer un peu plus dynamique, avec une progression de l'activité proche de 2,0 %. Bien que très largement tributaire des commandes des collectivités territoriales, le rythme de croissance espéré en 2017 par les entreprises de travaux publics de notre échantillon sera élevé (+ 7,2 %), tiré par quelques entités importantes anticipant des belles progressions.

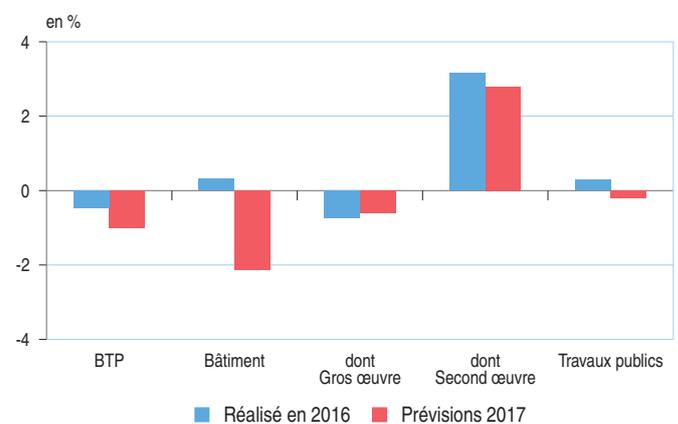
En matière d'investissement, les chefs d'entreprise se montrent encore frileux. Aucune branche n'envisage une hausse des dépenses d'équipement en 2017, et la location de matériel devrait être encore largement privilégiée dans l'attente de la confirmation d'une reprise plus durable de l'activité. ■

1 Variation de la production par secteur du BTP dans le Grand Est



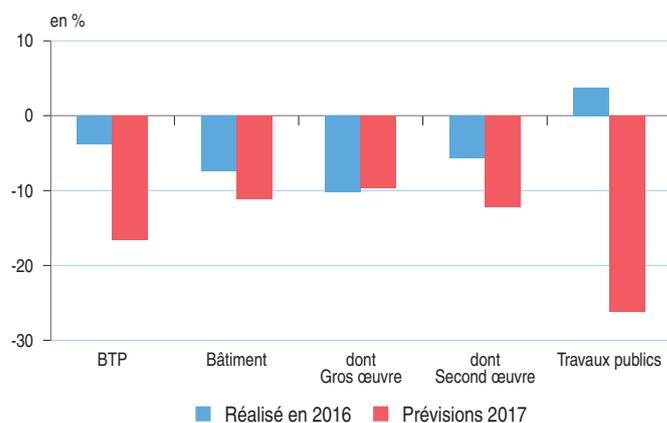
Source : Banque de France.

2 Variation des effectifs par secteur du BTP dans le Grand Est



Source : Banque de France.

3 Variation des investissements par secteur du BTP dans le Grand Est



Source : Banque de France.

4 Variations annuelles et prévisions du BTP dans le Grand Est

en %

	Production totale		Effectifs		Investissements	
	Bilan 2016	Prévisions 2017	Bilan 2016	Prévisions 2017	Bilan 2016	Prévisions 2017
Bâtiment	0,5	1,3	-0,5	-1,0	-7,4	-11,1
dont Gros œuvre	0,0	-0,2	0,3	-2,1	-10,2	-9,7
dont Second œuvre	0,7	1,9	-0,8	-0,6	-5,7	-12,1
Travaux publics	-1,0	7,2	3,2	2,8	3,8	-26,2
Bâtiment et Travaux publics	0,2	2,6	0,3	-0,2	-3,8	-16,5

Source : Banque de France.

Ces données sont extraites d'un document publié chaque début d'année sur le site internet de la Banque de France :

<https://www.banque-france.fr/statistiques/tendances-regionales/tendances-regionales-grand-est>

Les résultats publiés pour le BTP proviennent des réponses obtenues par l'enquête annuelle de la Banque de France auprès de 600 entreprises de la construction de la région Grand Est, représentant 35 % des effectifs recensés par l'URSSAF - ACOSS au 31/12/2015.

Construction

La construction reste peu dynamique mais le nombre de permis autorisés et de réservations d'appartements neufs ouvre des perspectives favorables

Dans le Grand Est, les mises en chantier de logements sont stables et ne sont pas touchées par le dynamisme national. Heureusement, les autorisations progressent nettement, grâce à la vitalité du secteur collectif. Les ventes d'appartements neufs augmentent ainsi que les nouvelles mises en vente ; les délais de commercialisation raccourcissent et le stock de logements disponibles diminue.

Brigitte Ziegler, Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (Dreal)

En 2016, avec 21 000 logements commencés, les mises en chantier de logements sont stables dans le Grand Est alors que la France métropolitaine affiche une hausse de 12 % comparé à 2015. En revanche, le déficit est de 3 100 logements par rapport à la moyenne des cinq années précédentes, soit - 13 %. Dans tous les départements, le nombre de logements commencés en 2016 est inférieur à la moyenne quinquennale. Les autorisations de logements par les permis de construire délivrés augmentent de 12 % par rapport à 2015 mais on compte 3 700 logements de moins comparé à la moyenne des cinq années précédentes. En France métropolitaine, la croissance annuelle est de 15 %, le nombre de logements autorisés en 2015 dépassant de 4 % la moyenne quinquennale. Hormis le repli marqué des autorisations dans le Haut-Rhin, la majorité des autres départements affiche des progressions.

Stabilité des mises en chantier grâce aux maisons individuelles

En 2016, les mises en chantier dans l'individuel s'accroissent de 2 %. Dans le Grand Est, les 7 100 maisons individuelles commencées font apparaître une hausse de 5 % dans l'individuel pur, contre + 9 % en France métropolitaine. Avec une baisse de 17 % par rapport à la moyenne des cinq dernières années, la comparaison sur le moyen terme montre cependant une régression des mises en chantier de logements individuels purs dans la région. À plus long terme, la diminution est encore plus nette : les chantiers de maisons individuelles pures sont moitié moins nombreux qu'au début des années

2000. Dans la majeure partie des départements, on assiste à une progression des mises en chantier de logements individuels purs entre 2015 et 2016.

Quant aux maisons groupées, les mises en chantier et les autorisations reculent par rapport à 2015 : de 4 % pour les premières pour atteindre 2 340 logements - plus bas niveau observé depuis 2002 - et de 10 % pour les secondes.

Les mises en chantier de logements collectifs et en résidences sont en repli de 2 % dans la région alors que la France métropolitaine affiche une croissance de 15 %. C'est le plus faible niveau observé depuis 2004. L'activité reste cependant plus importante qu'au début des années 2000. Selon des données encore provisoires, l'Eurométropole de Strasbourg regroupe 27 % des déclarations d'ouverture de chantier de logements collectifs transmises par les maîtres d'ouvrages. Après une forte augmentation en 2014 et surtout en 2015, leur nombre diminue de moitié et retrouve le niveau de 2013. Dans les agglomérations de Colmar, Reims et Metz, la construction de logements collectifs est plus importante qu'en 2015 mais ce n'est que dans celle de Reims que le niveau est supérieur à la moyenne des cinq dernières années.

Hausse des autorisations dans le collectif

L'augmentation des projets autorisés est essentiellement portée par le secteur collectif et les résidences. En 2016, le nombre de logements collectifs autorisés (y compris en résidences) s'élève à 13 800 logements, en hausse de 24 % par rapport à l'année 2015,

contre + 18 % en France métropolitaine. Le volume reste cependant inférieur de 12 % à la moyenne quinquennale dans la région, tandis qu'il la dépasse de 12 % au niveau national. Selon des données encore provisoires, l'Eurométropole de Strasbourg concentre 29 % des logements collectifs autorisés en 2016 dans la région. La croissance annuelle y est de 13 % après une année 2015 particulièrement basse mais le volume atteint est inférieur de 6 % à la moyenne des cinq dernières années. Dans les agglomérations de Metz et de Reims, les autorisations sont en forte augmentation après des valeurs faibles en 2015, 2014 et 2013 (Reims seulement). Grâce aux résidences, le nombre de logements autorisés progresse également à Nancy. Il est stable à Thionville mais en forte baisse à Mulhouse.

La commercialisation d'appartements neufs est dynamique

Au cours de l'année 2016, 6 900 appartements neufs en promotion immobilière sont réservés à la vente dans la région, soit respectivement 26 % et 40 % de plus qu'en 2015 et que la moyenne quinquennale. Il s'agit d'évolutions très positives classant le Grand Est parmi les régions métropolitaines les plus dynamiques à cet égard. Ce niveau n'avait plus été atteint depuis le déclenchement de la crise. En revanche, la région ne retrouve pas le volume des années précédant la récession. Le prix moyen s'établit à 3 250 € le m², soit 450 € de moins que la moyenne de province. Le prix moyen a augmenté de 2 % par rapport à 2015, comme le prix moyen métropolitain. Comparée à la

moyenne des cinq dernières années, la hausse est de 6 % alors qu'elle n'est que de 3 % pour l'ensemble du territoire métropolitain.

En 2016, les promoteurs ont ouvert de nombreux programmes immobiliers permettant la mise sur le marché de 6 400 nouveaux appartements, soit une progression de 14 % par rapport à l'année précédente et de 8 % par rapport à la moyenne quinquennale. Ces évolutions sont identiques à celles enregistrées au niveau national. Les ventes étant supérieures aux mises en vente, les délais de commercialisation se réduisent nettement : ils sont estimés à 8 mois au dernier trimestre 2016 alors qu'ils étaient encore de 12 mois un an auparavant. Le stock disponible a diminué de 20 % entre le 31 décembre 2015 et le 31 décembre 2016 avec un encours de 4 600 appartements proposés à la vente. Cette année encore, l'essentiel des ventes, comme des mises en commercialisation, est localisé dans les agglomérations de la région, là où le marché du logement est considéré comme le plus tendu. Les

investissements locatifs y bénéficient d'avantages fiscaux incitatifs et l'accession à la propriété, sous condition de revenus, est encouragée par l'octroi du prêt à taux zéro pour un montant emprunté plus important. C'est en particulier le cas de l'Eurométropole de Strasbourg, où les 3 000 appartements vendus et les 2 700 nouvellement offerts à la vente représentent 43 % des totaux régionaux respectifs. Comparé à 2015, les ventes ont doublé dans l'EPCI d'Obernai et progressé aussi dans ceux de Saint-Louis et d'Haguenau (+ 80 %), de Nancy, de Strasbourg et de Reims (+ 55 %, + 40 % et + 10 %). Elles ont diminué de 25 % dans l'EPCI de Metz et de 5 % dans celui de Mulhouse.

Augmentation des surfaces autorisées de locaux

En 2016, selon le décompte provisoire des enregistrements de permis délivrés et de déclarations d'ouverture de chantiers

transmises par les maîtres d'ouvrage aux centres instructeurs, les surfaces de plancher des locaux d'activité, aussi bien les commencés que les autorisés, sont inférieures à la moyenne décennale avec respectivement 1 434 000 m² et 2 434 000 m². Entre 2015 et 2016, les surfaces mises en chantier baissent de 15 % et les surfaces autorisées s'accroissent de 6 %. Les locaux industriels mis en chantier sont en légère augmentation après une année 2015 particulièrement basse. Quant aux surfaces autorisées, elles sont au-dessus de la moyenne des dix dernières années dans les secteurs de l'hébergement hôtelier, de l'artisanat et des entrepôts avec des grands chantiers pour la logistique. ■

Méthodologie

La base de données Sit@del2 rassemble les informations relatives aux autorisations de construire (permis accordés) et aux mises en chantier transmises par les services instructeurs (État, collectivités territoriales) au service statistique du Ministère de l'Environnement, de l'Énergie et de la Mer (MEEM). Les mouvements relatifs à la vie du permis (dépôts, autorisations, annulations, modificatifs, déclarations d'ouverture de chantier, déclarations d'achèvement des travaux) sont exploités à des fins statistiques.

Les séries de la construction utilisées pour la conjoncture et le bilan économique sont élaborées à partir de cette base.

En matière de logement, les séries d'estimations en date réelle sont produites mensuellement pour évaluer le nombre d'autorisations et de mises en chantier. Elles visent à retracer dès le mois suivant, l'ensemble des événements à leur date réelle. Sur la base des données collectées, les séries intègrent une estimation de l'information non encore remontée. Ces séries sont actualisées chaque mois pour prendre en compte les informations les plus récentes. Les estimations en date réelle corrigent des éventuels défauts de collecte des déclarations d'ouverture de chantier.

Pour les locaux non résidentiels, les séries de surface de plancher en date de prise en compte permettent le suivi conjoncturel de ce secteur. Elles agrègent les informations issues des permis (autorisés, commencés, etc.) selon la date d'enregistrement de la donnée dans l'application Sit@del2.

Les séries de surface de plancher en date réelle sont utilisées pour les études structurelles. L'information est restituée selon la date effective de l'autorisation ou de la date de la mise en chantier. Ces séries sont présentées nettes des annulations et ne comportent pas d'estimations : elles minorent donc la réalité, spécialement pour les mois de collecte les plus récents.

D'autres données, produites à partir des informations collectées sur les formulaires (permis autorisés, déclaration de mise en chantier,...) sont disponibles sur le site du SOeS

<http://www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr/donnees-ligne/th/logement-construction-2.html>.

1 Logements autorisés par département

	Logements en 2016 (nombre)	Évolution 2016/2015	Évolution annuelle moyenne 2015/2010 (1)
Ardennes	600	-2,8	-10,6
Aube	1 200	55,9	-20,4
Marne	2 200	-1,3	-9,4
Haute-Marne	300	8,7	-10,4
Meurthe-et-Moselle	2 100	2,9	-9,1
Meuse	300	-0,4	-14,5
Moselle	5 800	34,2	-5,5
Bas-Rhin	8 000	13,0	1,6
Haut-Rhin	3 200	-13,9	-2,6
Vosges	900	24,5	-18,4
Grand Est	24 600	12,0	-6,0
France métropolitaine	437 800	14,8	-3,4

(1) : taux d'évolution annuel qu'aurait connu la construction de logements, pour le département ou la région, si l'évolution avait été la même pour chaque année de la période considérée.

Note : données brutes provisoires arrondies à la centaine en date réelle. Les évolutions sont calculées sur données non arrondies.

Champ : France métropolitaine.

Source : SOeS, Sit@del2, estimations au 30 mars 2017.

2 Construction autorisée de locaux non résidentiels, selon le type

	Grand Est			France métropolitaine	
	Surfaces autorisées en 2016 (en milliers de m ²)	Évolution 2016/2015	Évolution annuelle-moyenne 2015/2010 (1)	Évolution 2016/2015	Évolution annuelle-moyenne 2015/2010 (1)
Artisanat	113	6,2	-2,8	0,5	-3,8
Bureaux	242	20,4	-8,8	8,6	0,2
Commerce	314	7,4	-4,9	8,5	-2,5
Entrepôt	442	36,8	1,3	17,8	4,3
Exploitation agricole ou forestière	664	-8,3	-8,5	-10,7	-3,7
Hébergement hôtelier	59	-14,2	0,3	-6,6	2,2
Industrie	247	9,9	-8,4	8,3	-3,2
Service public ou d'intérêt collectif	352	-3,7	-10,1	8,1	-8,7
Ensemble	2 434	5,5	-6,8	2,9	-2,9

(1) : taux d'évolution annuel qu'aurait connu la construction de locaux, si l'évolution avait été la même pour chaque année de la période considérée.

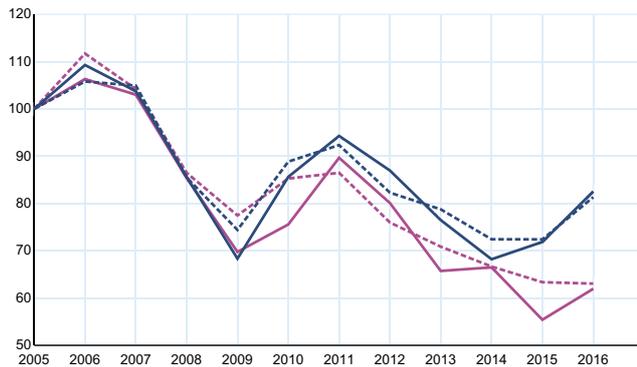
Note : données brutes provisoires en date réelle.

Source : SOeS, Sit@del2, résultats au 30 mars 2017.

3 Évolution de la construction de logements

- Logements autorisés - Grand Est
- Logements commencés - Grand Est
- Logements autorisés - France métropolitaine
- Logements commencés - France métropolitaine

en indice base 100 en 2005



Note : données brutes provisoires arrondies à la centaine en date réelle.

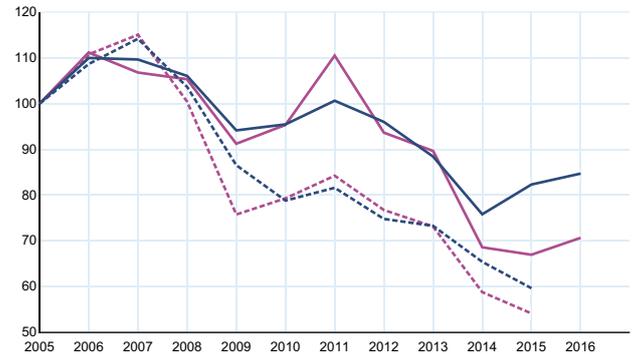
Champ : logements individuels, collectifs et en résidence.

Source : SOeS, Sit@del2, estimations au 30 mars 2017.

4 Évolution de la construction de locaux non résidentiels

- Locaux autorisés - Grand Est
- Locaux commencés - Grand Est
- Locaux autorisés - France métropolitaine
- Locaux commencés - France métropolitaine

en indice base 100 en 2005



Note : données brutes provisoires en date réelle.

Source : SOeS, Sit@del2, résultats au 30 mars 2017.

5 Évolution de la commercialisation de logements neufs dans la région Grand Est

- Logements neufs disponibles en fin d'année
- Logements neufs mis en vente
- Logements neufs vendus (réservés)

en indice base 100 en 2005



Note : données brutes.

Champ : permis de 5 logements et plus destinés à la vente aux particuliers.

Source : SOeS, enquête ECLN.

Tourisme

Une année touristique au beau fixe, sauf pour les campings

La fréquentation des établissements d'hébergement touristique du Grand Est s'établit à 19,8 millions de nuitées en 2016, soit près de 400 000 de plus qu'en 2015. Ces bons résultats ont bénéficié aux hôtels et aux hébergements collectifs, tandis que les campings ont été pénalisés par un début d'été pluvieux. L'attrait de la clientèle pour les hébergements confortables, en hôtels ou en plein air, se confirme, mais la région reste moins bien dotée qu'au niveau national. Étrangers comme Français sont venus plus nombreux et la période de Pâques a été particulièrement attractive.

Corinne Challand, Insee

Les 1 300 hôtels du Grand Est ont enregistré 13,7 millions de nuitées en 2016, soit une progression de 2,0 % par rapport à l'année précédente, alors que la métropole accuse une baisse de 1,0 %, imputable à la défection de la clientèle étrangère (- 5,7 %). Dans la région, nuitées françaises et étrangères sont en augmentation (respectivement + 2,2 % et + 1,5 %).

Les mois de mars, de novembre et d'octobre ont connu les plus belles évolutions de l'année (+ 11,4 %, + 8,0 % et + 6,5 %). Les nuitées étrangères ont même bondi de 23,1 % en mars, période de congés scolaires dans les pays voisins, Pâques ayant été précoce cette année. Le mois de décembre, celui des marchés de Noël, a également été en hausse (+ 4,3 %).

Avec + 22,8 %, la fréquentation augmente particulièrement dans le département de la Meuse, qui avait connu en 2015 une mauvaise année. Les nuitées gagnent plus de 3 % dans l'Aube, la Moselle et le Bas-Rhin. Les départements traditionnellement les plus attractifs le sont restés en 2016, mis à part le Haut-Rhin, qui se replie de 0,9 %.

Progression des clientèles allemande et belge dans les hôtels

Avec un rapport d'une sur trois, les nuitées étrangères pèsent autant dans la région que dans l'ensemble de la France métropolitaine. Cette part est supérieure dans les départements alsaciens (quatre sur dix), et nettement inférieure dans les autres départements hormis la Marne, proche de la moyenne nationale.

Les clientèles allemande et belge sont les plus présentes, avec 40,3 % des nuitées étrangères. Elles sont venues encore plus

nombreuses en 2016 ; leurs nuitées sont en hausse de 2,8 et 4,8 %.

Ce sont également elles qui pèsent le plus dans les nuitées étrangères des deux départements alsaciens, où elles sont aussi en augmentation. Dans la Marne, les Anglais sont la première clientèle extra-frontalière, avec un tiers des nuitées étrangères, suivis des Belges. Ces deux nationalités y progressent de façon importante (+ 11,4 % et + 11,1 %), alors que les nuitées britanniques reculent de 2,5 % dans l'ensemble de la région. La zone de Reims connaît un franc succès auprès de la clientèle étrangère, mais moins auprès des Français (+ 14,7 contre - 4,8 %).

Les autres zones urbaines du Grand Est ont évolué de façon diverse : en baisse à Mulhouse (- 2,0 %), en hausse à Strasbourg ou à Metz-Amnéville (+ 4,0 %), en relative stagnation pour Nancy (+ 0,4 %) ou pour Colmar (- 0,3 %). Dans toutes ces zones, la clientèle étrangère est en recul (excepté à Strasbourg), tandis que les nuitées françaises augmentent (excepté à Mulhouse).

Une nuitée sur six se fait dans un hôtel classé 4 ou 5 étoiles, dont la part continue de progresser dans le Grand Est (+ 5,3 %). Elle est cependant encore inférieure à celle de France métropolitaine où le haut de gamme représente une nuitée sur quatre.

Début d'été pluvieux rime avec fréquentation morose dans les campings

Entre mai et septembre 2016, 2,5 millions de nuitées ont été réalisées dans les 320 campings de la région. Dans le Grand Est, les nuitées étrangères s'élèvent à 1,4 million et les françaises à 1,1 million. La fréquentation globale est en baisse dans l'ensemble de la

région, tout comme en métropole (- 1,1 % et - 0,6 %). Cette baisse est imputable à la clientèle française (- 3,6 %) alors que les nuitées étrangères se maintiennent à + 0,9 %, grâce aux Allemands notamment (+ 8,6 %). En France métropolitaine, clientèles française et étrangère sont en légère diminution (- 0,8 et - 0,3 %).

Les conditions météorologiques du début de l'été n'ont pas été favorables à l'hôtellerie de plein air, mais elles se sont améliorées à partir de la mi-juillet sur le nord de la France. Le mois de juin chute ainsi de 22,4 % par rapport à juin 2015, juillet de 5,9 %, alors que les nuitées d'août augmentent de 6,1 % et celles de septembre de 12,2 %.

Les emplacements équipés poursuivent leur hausse (+ 4,4 %), tout en ne représentant que le quart des nuitées. Les emplacements nus baissent de 2,8 % entre 2015 et 2016. Les campings 3 à 5 étoiles, qui représentent les deux tiers des nuitées, progressent de 1,4 %, tandis que les non-classés chutent de 16,5 %. La moitié des nuitées dans la région s'effectue dans les départements du Haut-Rhin et des Vosges, mais la fréquentation y a respectivement stagné (+ 0,1 %) ou baissé (- 6,7 %). Parmi les départements totalisant plus de 100 000 nuitées, la Moselle et l'Aube ont le plus augmenté (+ 17,1 % et + 10,4 %). La Marne diminue en revanche de 13,8 %, en raison d'une forte défection de la clientèle française (- 21,7 %).

Désaffection des étrangers pour les hébergements collectifs

Les autres hébergements collectifs touristiques (AHCT) du Grand Est comptent une centaine d'auberges de jeunesse, centres internationaux de séjour, centres sportifs,

résidences de tourisme, résidences hôtelières de chaîne, villages vacances ou maisons familiales qui ont totalisé 3,6 millions de nuitées en 2016 (+ 2,6 %). En France métropolitaine, celles-ci diminuent de 2,9 %

comparé à 2015. Les mois d'avril à septembre, ainsi que le mois de décembre, sont les plus fréquentés dans la région. La part des nuitées étrangères n'est que de 30 %, mais est supérieure à celle en France

métropolitaine (20 %). La durée moyenne de séjour reste globalement plus courte qu'en métropole (2,7 jours contre 3,9). ■

1 Nombre de nuitées dans les hôtels par département

en %

	Nombre de nuitées dans les hôtels			Part de nuitées effectuées en 2016 par une clientèle étrangère
	2016 (en milliers)	Évolution 2016/2015	Évolution annuelle moyenne 2015/2010 (1)	
Ardennes	299	-1,4	2,5	22,2
Aube	737	3,8	1,7	26,0
Marne	1 579	1,0	1,5	34,6
Haute-Marne	333	-0,1	-1,1	23,7
Meurthe-et-Moselle	1 016	1,2	-0,3	20,9
Meuse	252	22,8	-1,1	18,5
Moselle	1 724	3,6	1,5	22,4
Bas-Rhin	4 000	3,3	2,5	40,3
Haut-Rhin	2 840	-0,9	2,2	40,9
Vosges	881	0,4	-2,3	20,0
Grand Est	13 661	2,0	1,4	32,8
France métropolitaine	200 089	-1,0	0,6	34,8

(1) : taux d'évolution annuel qu'aurait connu le nombre de nuitées si l'évolution avait été la même pour chaque année de la période considérée.

Source : Insee en partenariat avec la DGE et les comités régionaux du tourisme (CRT).

2 Nombre de nuitées dans les hôtels selon la catégorie

	Nombre de nuitées en 2016 (en milliers)		Évolution 2016/2015 (en %)	
	Grand Est	France métropolitaine	Grand Est	France métropolitaine
1-2 étoiles	4 364	57 870	3,7	-0,2
3 étoiles	5 388	74 941	2,8	-1,1
4-5 étoiles	2 369	48 559	5,3	0,7
Non classés	1 540	18 719	-9,0	-6,8
Total	13 661	200 089	2,0	-1,0

Source : Insee en partenariat avec la DGE et les comités régionaux du tourisme (CRT).

3 Nombre de nuitées dans les campings par département

en %

	Nombre de nuitées dans les campings			Part de nuitées effectuées en 2016	
	2016 (en milliers)	Évolution 2016/2015	Évolution annuelle moyenne 2015/2010 (1)	par une clientèle étrangère	sur emplacements équipés
Ardennes	142	-3,6	-2,0	50,0	25,6
Aube	172	10,4	4,4	61,7	12,8
Marne	119	-13,8	0,2	58,9	10,7
Haute-Marne	186	0,3	-1,2	66,3	31,7
Meurthe-et-Moselle	74	-7,9	0,8	75,0	9,5
Meuse	69	4,3	-5,4	49,3	25,7
Moselle	212	17,1	-2,6	60,4	16,2
Bas-Rhin	380	-2,1	1,7	51,4	29,7
Haut-Rhin	574	0,1	-0,8	59,0	21,0
Vosges	570	-6,7	3,5	51,1	31,3
Grand Est	2 498	-1,1	0,5	56,6	24,1
France métropolitaine	112 166	-0,6	1,6	32,0	49,4

Note : données 2016 définitives. La fréquentation des campings n'est observée que de mai à septembre.

(1) : taux d'évolution annuel qu'aurait connu le nombre de nuitées si l'évolution avait été la même pour chaque année de la période considérée.

Source : Insee en partenariat avec la DGE et les comités régionaux du tourisme (CRT).

4 Nombre de nuitées dans les campings selon la catégorie

	Nombre de nuitées en 2016 (en milliers)		Évolution 2016/2015 (en %)	
	Grand Est	France métropolitaine	Grand Est	France métropolitaine
1-2 étoiles	591	15 744	-0,6	-2,3
3-4-5 étoiles	1 665	90 362	1,4	0,2
Non classés	242	6 061	-16,5	-7,6
Total	2 498	112 166	-1,1	-0,6

Note : données 2016 définitives. La fréquentation des campings n'est observée que de mai à septembre.

Source : Insee en partenariat avec la DGE et les comités régionaux du tourisme (CRT).

5 Évolution des nuitées dans les hôtels et les campings

Évolution des nuitées dans les hôtels et les campings

- Nombre de nuitées - Grand Est
- - - Nombre d'arrivées - Grand Est
- Nombre de nuitées - France métropolitaine
- - - Nombre d'arrivées - France métropolitaine

en indice base 100 en 2010



Note : données 2016 définitives. La fréquentation des campings n'est observée que de mai à septembre.

Source : Insee en partenariat avec la DGE et les comités régionaux du tourisme (CRT).

Transport

Succès du trafic aérien low cost, recul conjoncturel du fret fluvial

En 2016, le fret fluvial est en diminution, notamment à cause de la mauvaise récolte céréalière, mais les matériaux de construction, en lien avec la reprise du secteur du BTP, affichent une tendance positive.

La fréquentation des aéroports augmente. La hausse du nombre d'immatriculations de voitures neuves se poursuit pour la deuxième année consécutive dans la région comme dans l'ensemble de la France métropolitaine. Le transport routier de marchandises interne à la région croît entre 2015 et 2016 alors que les flux entrants et sortants diminuent.

Brigitte Ziegler, Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (Dreal)

L'activité de chargement et de déchargement de marchandises dans les ports fluviaux de la région Grand Est est en diminution de 3 % par rapport à 2015 : plus de 20 millions de tonnes de marchandise ont transité par leurs plates-formes. La baisse est en grande partie liée au fort recul du trafic des produits céréaliers (- 24 %), suite à des conditions climatiques dégradées.

Le trafic fluvial des ports français rhénans, avec 13 millions de tonnes de marchandises, est en légère hausse de 1 % par rapport à 2015, alors que le deuxième trimestre a été marqué par un épisode prolongé de basses eaux. Les volumes des produits métallurgiques, des produits chimiques, des minéraux bruts et matériaux de construction et des minerais et déchets pour la métallurgie sont en forte hausse alors que ceux des produits agricoles sont en forte baisse. Les matériaux de construction, portés par la reprise progressive du BTP, affichent une tendance nettement positive.

Les ports de Strasbourg et de Mulhouse Rhin sont respectivement deuxième et troisième ports fluviaux français. Le trafic fluvial au Port de Strasbourg a enregistré une légère augmentation de 2 % par rapport à 2015, avec 7,5 millions de tonnes de marchandises transportées. Le trafic fluvial des autres ports de la région, principalement ceux situés sur la Moselle, est en recul de 9 %, avec quasiment 7,5 tonnes de moins en 2016. Les volumes de combustibles minéraux, minerais déchets pour la métallurgie et produits agricoles sont en forte diminution. La baisse des charbons s'explique par la fermeture des centrales thermiques lorraines, ainsi que par une demande en

recul sur les sites sidérurgiques de Frouard et d'Illange. Le port de Thionville-Illange est le premier port fluvial de France pour les produits métallurgiques. Le nouveau port de Metz est le premier port fluvial céréalier de France.

Le transport de conteneurs est en hausse de 3 % entre 2015 et 2016 pour le Port de Strasbourg. Il atteint 105 000 EVP (Équivalent vingt pieds, unité de mesure des conteneurs). Il augmente également au Port de Colmar et passe de 5 000 à 7 000 EVP. L'activité de conteneurs est en diminution de 6 % pour les Ports de Mulhouse Rhin et passe sous les 30 000 EVP. Sur le nouveau Port de Metz, l'activité de conteneurs, avec 1 900 EVP en 2016, est également en baisse.

Croissance pour le trafic aérien low cost

Le trafic passager dans les aéroports de la région progresse de 2 % par rapport à 2015. Plus de la moitié des passagers transportés empruntent des lignes à bas coût (low cost). La croissance de ces lignes est de 12 % entre 2015 et 2016 et le trafic a doublé sur les cinq dernières années. Les lignes internationales, qui représentent 80 % du trafic régional, sont en hausse de 3 % sur un an et de 47 % sur les cinq dernières années. La fréquentation des lignes nationales recule légèrement (- 1 % par rapport à 2015), mais reste supérieure à ce qu'elle était il y a cinq ans (+ 3 %).

L'EuroAirport de Bâle-Mulhouse-Fribourg enregistre une hausse de 4 % du trafic passagers : 7,3 millions de voyageurs ont

été accueillis en 2016. Cet aéroport compte plus de 80 % des passagers des aéroports de la région et plus de 90 % de l'activité low cost. En 2016, de nouvelles destinations ont été intégrées dans le réseau des vols réguliers : Boa Vista et Sal au Cap Vert, Heringsdorf, Pise et Sofia. EasyJet a repris la desserte de Figari et a élargi l'offre de vols en lançant Funchal. Plusieurs phénomènes exceptionnels ont marqué l'année 2016. Les attentats terroristes en Turquie ont conduit à une baisse du tourisme vers la Riviera turque. Les destinations vers l'Afrique du Nord ont également été touchées.

À l'aéroport de Strasbourg-Entzheim, deuxième aéroport régional, la fréquentation dépasse un million de passagers en 2016, mais avec une diminution de 10 %. Ce résultat s'explique en grande partie par l'arrêt en mars 2016 de la ligne vers Orly opérée par Hop et d'autres comme Londres-Gatwick ou Marrakech, deux destinations à nouveau proposées en été 2017. Deux segments enregistrent toutefois des progressions notables : le trafic charter et non régulier a augmenté de 25 % et le trafic régulier national hors Paris enregistre une hausse de 12,2 %, en raison de l'arrivée de Volotea sur les dessertes de Nice et de Toulouse et d'un report de trafic de correspondance via Orly vers Lyon. Un peu plus de 229 000 passagers ont fréquenté l'Airport Lorraine en 2016, soit une baisse de 10 % par rapport à 2015. L'aéroport a fermé sa piste pendant près de cinq semaines. Il a aussi subi le contrecoup d'un contexte international tendu avec la non-programmation de vols vers la Tunisie, la Turquie ou le Maroc, même si de nouvelles destinations sont apparues, comme Lanzarote, Minorque ou Rhodes.

L'aéroport de Paris-Vatry comptabilise presque 133 000 passagers en 2016, en hausse de quasiment 60 % par rapport à 2015. Une des explications est la desserte de plusieurs villes algériennes avec l'arrivée, fin 2015, de la compagnie Atlas Atlantique Airlines.

Hausse des immatriculations de véhicules neufs

En 2016, 191 770 immatriculations de véhicules neufs ont été enregistrées dans la région, soit une augmentation de 6 % par rapport à 2015. Pour la France métropolitaine, l'augmentation est de 5,8 %.

L'enregistrement des véhicules particuliers est en hausse de 5,9 %, avec des évolutions très contrastées entre les automobiles motorisées au gazole dont les immatriculations

diminuent de 3 %, et celles motorisées à l'essence qui connaissent une augmentation de 19 %. Les automobiles motorisées au gazole représentent un peu plus de la moitié des immatriculations de véhicules particuliers neufs dans la région, mais cette part a nettement diminué. Elle représentait quasiment les trois quarts des immatriculations de véhicules particuliers en 2011. À l'inverse, la part des véhicules particuliers neufs motorisés à l'essence est en forte hausse ; elle est passée de 26 % en 2011 à 45 % en 2016. Pour ces types de motorisation, la région Grand Est enregistre les mêmes proportions et tendances d'évolution que la France métropolitaine.

L'enregistrement des poids lourds augmente de 8,5 %. La hausse est plus importante pour la France métropolitaine avec + 12,6 %. Les émissions moyennes de CO₂ figurant sur les certificats d'immatriculation des véhicules

particuliers neufs diminuent de 0,7 g/km à 111,7 g/km. C'est une baisse similaire à la France métropolitaine.

Le transport intérieur de marchandises par la route augmente

D'après des données provisoires, les flux de marchandises transportées par les routes internes à la région atteignent 7 231 millions de tonnes kilomètres en 2016. Entre 2015 et 2016, ils augmentent de 3,2 % et de 5,8 % pour la France métropolitaine.

Sur la même période, le tonnage de marchandises entrantes et sortantes est en diminution. Les flux entrants baissent plus fortement que pour la France métropolitaine avec - 3,5 % contre - 1,2 %. Le volume de marchandises sortant diminue de 1,1 %. ■

1 Immatriculations de véhicules neufs

	Véhicules particuliers		Véhicules utilitaires légers (1)		Véhicules industriels à moteur (2)		Ensemble immatriculations (3)	
	2016 (nombre)	Évolution 2016/2015 (en %)	2016 (nombre)	Évolution 2016/2015 (en %)	2016 (nombre)	Évolution 2016/2015 (en %)	2016 (nombre)	Évolution 2016/2015 (en %)
Ardennes	6 886	2,8	1 233	7,5	223	28,2	8 372	3,8
Aube	6 921	2,2	1 635	4,9	204	5,7	8 784	2,6
Marne	17 383	5,3	4 280	5,0	1 856	2,3	23 533	5,0
Haute-Marne	4 131	6,5	781	12,5	239	2,1	5 184	7,2
Meurthe-et-Moselle	20 234	4,2	4 235	3,6	388	32,4	24 914	4,4
Meuse	4 265	4,0	851	9,5	101	4,1	5 217	4,9
Moselle	29 480	6,9	4 420	5,0	598	-7,9	34 569	6,4
Bas-Rhin	32 855	10,7	6 173	5,6	583	2,5	39 689	9,7
Haut-Rhin	23 666	3,2	4 503	10,2	636	41,3	28 840	4,8
Vosges	10 003	4,3	2 299	8,5	319	17,7	12 668	5,3
Grand Est	155 824	5,9	30 410	6,3	5 147	8,5	191 770	6,0
France métropolitaine	1 984 472	5,2	408 042	8,1	48 418	12,6	2 447 528	5,8

Note : données brutes.

(1) : camionnettes et véhicules automoteurs spécialisés <= 3,5 t de PTAC.

(2) : camions, véhicules automoteurs spécialisés > 3,5 t de PTAC et tracteurs routiers.

(3) : y compris immatriculations de transports en commun.

Source : SOeS, SIDIV.

2 Transport de marchandises par la route

en %

Grand Est	2016 (p) (millions de tonnes - kilomètres)	Évolution annuelle moyenne 2016/2014 (1)
Entrées dans la région	6 285	-7,4
Sorties de la région	7 112	-8,2
Intérieur de la région	7 231	-2,3

p : données provisoires.

(1) : taux d'évolution annuel qu'aurait connu le transport de marchandises si l'évolution avait été la même pour chaque année de la période considérée.

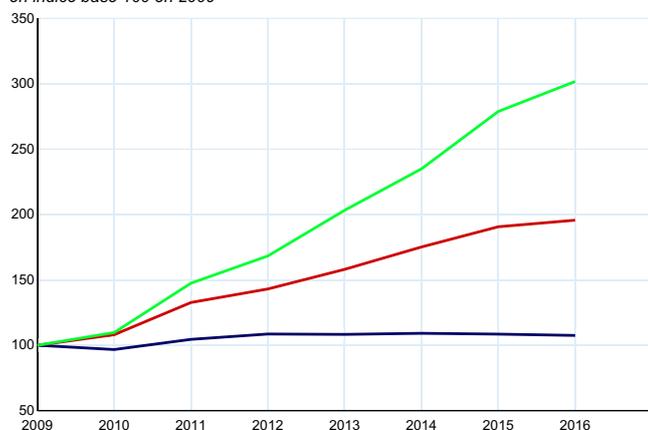
Champ : France métropolitaine hors Corse. Données hors transport international.

Source : SOeS, Enquête Transport routier de marchandises.

3 Évolution du nombre de passagers des aéroports dans la région Grand Est

■ National ■ International ■ Low cost

en indice base 100 en 2009



Source : Union des aéroports français.

Insee Conjoncture

Grand Est

Le bilan économique régional 2016

En 2016, l'emploi salarié des secteurs principalement marchands du Grand Est progresse pour la première fois depuis 2010 : + 0,7 % après - 0,2 %. La région reste cependant une des moins dynamiques avec la Normandie et la Bourgogne-Franche-Comté (+ 0,3 % et + 0,5 %, pour + 1,2 % en métropole). Concentrée au quatrième trimestre après trois trimestres de stagnation, cette hausse s'appuie sur le secteur tertiaire marchand dans lequel l'emploi augmente de 1,8 % et de 1,3 % hors intérim. Les secteurs de l'industrie et de la construction continuent d'éprouver des difficultés, comme au niveau national.

Insee Conjoncture
Grand Est

n° 8

mai 2017

ISSN 2492-5152

Insee du Grand Est

Cité Administrative Gaujot

14 rue du Maréchal Juin

CS 50016

67084 Strasbourg Cedex

Directeur de la publication :

Joël Creusat

Rédaction en chef :

Laurence Luong
Jacques Marty

© Insee 2017